

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 4 - samedi 5 juillet 2025 / 8-9 moharem 1447 - N° 3862 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h43 Dohr : 12h52
Aqr : 16h44 Maghreb : 20h13 Isha : 21h54

MÉTÉO

Alger	: 27°	25°
Oran	: 29°	23°
Annaba	: 34°	25°
Béjaïa	: 28°	22°
Tamanrasset	: 41°	29°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

CÉLÉBRATION DU 63^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Message du président de la République

- Tebboune préside la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles
- Nasri : le sang pur des martyrs a fait fleurir une Algérie fière et victorieuse

Pp. 3, 4 et 5



- L'Algérie poursuit sa transformation numérique et renforce les fondements de sa souveraineté
- L'Algérie, un acteur incontournable sur la scène énergétique internationale

TRANSPORT AÉRIEN

Sayoud: "l'opération de transfert de Tassili Airlines vers Air Algérie soumise aux principes d'équité et de transparence"

P. 6

TÉLÉPHONIE MOBILE
Attribution de licences d'exploitation de la 5G

P. 17

ALGÉRIE-VENEZUELA
Cherfa insiste sur l'importance d'accélérer la création d'un Conseil d'affaires bilatéral

P. 24

SANTÉ

SCHIZOPHRÉNIE
Comment réagir face aux délires psychotiques ?

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE 2025 (FINALE USMA-CRB)

L'histoire de l'épreuve en quelques faits

P. 21



ESPLANADE DE "MAQAM ECHAHID"

Le Premier Festival de la Jeunesse s'ouvre à Alger

P. 16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Sûreté de wilaya d'Alger: 4 individus arrêtés et près de 2 kg de kif traité saisis à Chéraga

P. 2

OULED DJELLAL

La dépouille mortelle du moudjahid Cheikh Mehenni inhumée au cimetière de Sidi Khaled



La dépouille mortelle du moudjahid Cheikh Mehenni, décédé à l'âge de 93 ans, a été inhumée jeudi après-midi au cimetière de Sidi Khaled (Ouled Djellal), a-t-on appris auprès de la direction locale des moudjahidines et des ayants-droit.

L'inhumation du défunt, décédé jeudi matin, s'est déroulée à Sidi Khaled en présence du chef de l'exécutif local, Abderrahmane Dehimi, des autorités civiles et militaires, des cadres de ladite direction et d'une foule de citoyens, selon la même source.

Né en 1932 à Sidi Khaled, Cheikh Mehenni était membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) de 1959 à l'indépendance le 5 juillet 1962, a souligné la même source.

PROTECTION CIVILE

59 décès par noyade en juin dernier

Cinquante-neuf (59) décès par noyade survenus au niveau des plages et des réserves d'eau ont été enregistrés dans plusieurs wilayas du pays durant le mois de juin dernier, indique jeudi un bilan de la Protection civile. Sur la zone côtière qui compte 14 wilayas, "40 personnes ont perdu la vie, dont 18 au niveau des plages interdites à la baignade et 22 sur des plages surveillées", souligne la même source, précisant que parmi ces derniers décès, "12 ont eu lieu en dehors des horaires de surveillance". Les bilans les plus lourds ont été enregistrés à Mostaganem (11 victimes), Oran (6 victimes), ainsi qu'à Bejaia et à Annaba (5 victimes chacune), poursuit la même source qui note "une hausse de 3,4% des noyades en mer par rapport à juin 2024".

S'agissant des réserves d'eau, "19 décès ont été recensés, dont 11 dans des mares", sachant que par rapport à l'année précédente, le nombre de noyades dans ces plans d'eau "a augmenté de 9,2%".

Dans le même contexte, les services de la protection civile ont effectué, dans l'ensemble, "9990 interventions au niveau des plages surveillées, où 6465 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine, 2781 traitées sur place et 658 personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales".

La wilaya de Boumerdes a enregistré le plus grand nombre d'interventions durant la même période, avec 1577 interventions, suivie par Ain Temouchent (1519 interventions) et Bejaia (1413 interventions), conclut le bilan.

TINDOUF

Près de 500 affaires pénales enregistrées par les services de Police au premier semestre

Les services de la sûreté nationale ont enregistré dans la wilaya de Tindouf, durant le premier semestre 2025, pas moins de 498 affaires pénales, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué.

Ces affaires, dont 450 ont été traitées, soit un taux de 90,36%, ont impliqué 589 personnes, dont 128 étrangers, 38 femmes et 14 mineurs, a-t-on précisé, en signalant qu'en coordination avec les instances judiciaires, 232 mis en cause ont été écroués et 23 autres placés sous contrôle judiciaire.

Concernant l'ordre public, les services compétents relevant de la sûreté de wilaya de Tindouf ont relevé, durant la même période, 6.608 infractions au code de circulation et 80 délits de circulation, en majorité dus au dépassement de la vitesse réglementaire, le transport de personnes sans autorisation, les vitres teintées non conformes et le non port du casque de protection, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
M'sila : 3 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation à Khoubana (protection civile)

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi dans la commune de Khoubana, au sud de la wilaya de M'sila, indique un communiqué de la direction de la Protection civile.

Il s'agit, selon cette source, d'une collision entre un camion et un véhicule léger sur le chemin de wilaya n°9, au lieu-dit Bir Larbi, dans la commune de Khoubana, qui a provoqué le décès de 3 personnes âgées entre 38 et 40 ans et occasionné des blessures à 2 autres.

Les blessés ont reçu les premiers soins avant d'être transportés à l'hôpital Rezig-Bachir de Bou Saada, tandis que les corps des défunts ont été déposés à la morgue du même établissement de santé, ajoute le communiqué.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Jijel: 4 morts et 35 blessés suite au renversement d'un bus (Protection civile)

Quatre (4) personnes sont mortes et 35 autres ont été blessées, vendredi matin, suite au renversement d'un bus sur la route nationale (RN) n°43, à l'entrée ouest de la commune de Jijel, ont indiqué les services de la Protection civile. "Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Jijel, appuyés par cinq unités d'intervention, se sont déplacés, vendredi vers 8 heures pour secourir les voyageurs d'un bus qui a dérapé avant de se renverser sur la RN 43, près de Kis-sir", précise un communiqué publié par ce corps constitué, ajoutant que l'accident a provoqué le décès de 4 personnes et occasionné des blessures à 35 autres. Le document précise que les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués à l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia, tandis que les corps de voyageurs décédés ont été déposés à la morgue de cet établissement de santé.

Les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

BATNA

500 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Foug Toub et Timgad

Pas moins 500 foyers de deux localités voisines des communes de Foug Toub et Timgad, dans la wilaya de Batna, ont été raccordés, jeudi au réseau de gaz naturel dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

L'opération a ainsi concerné 150 foyers à mechtas Sefah dans la commune de Foug Toub et 350 foyers au village Théniet Kkhrouf de la commune de Timgad au titre d'un projet qui a mobilisé 192 millions DA du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et un réseau de distribution de 114,8 km linéaires, selon les explications données au wali, Mohamed Benmalek qui a présidé la mise en service.

Le coût moyen de raccordement de chaque foyer a atteint 400.000 DA en raison du caractère dispersé des maisons de ces localités reculées au relief difficile, a-t-on expliqué. Le wali a affirmé que de grands efforts sont faits pour acheminer cette énergie vitale à toutes les régions de la wilaya, notamment celles éloignées pour favoriser la fixation de leur population et améliorer leurs conditions de vie, soulignant la grande importance accordée par les autorités publiques à cela.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Sûreté de wilaya d'Alger: 4 individus arrêtés et près de 2 kg de kif traité saisis à Chéraga



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours de la semaine dernière dans la circonscription administrative de Chéraga, à l'arrestation de quatre (4) individus soupçonnés de trafic de drogue et à la saisie de près de 2 kg de kif traité, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services sécuritaires.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont "démantelé, au cours de la semaine écoulée, un réseau criminel versé dans le trafic de drogue".

Quatre (4) suspects ont été interpellés et près de 2 kg de kif traité et une arme à feu ont été saisis, a ajouté la même source.

L'opération a été menée, selon la même source, suite à des informations sécuritaires faisant état de la présence d'un suspect s'adonnant à un trafic de drogue.

Après son identification par les éléments de la brigade, il a été arrêté près de son domicile, avant l'interpellation de ses complices".

"La perquisition des domiciles des suspects s'est soldée par la saisie d'un (1) kg et 889 g de kif traité ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à près de 43 millions de centimes. Une arme à feu (pistolet automatique) et dix cartouches de munitions réelles ont également été saisies", ajoute-t-on de même source.

Après l'achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur territorialement compétent pour détention et stockage de drogues dans le cadre d'une bande criminelle organisée avec détention d'une arme à feu".

TRIBUNAL DE OUARGLA

Mandat de dépôt contre un individu pour transport de plus de 54kg de cocaïne

Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Ouargla a ordonné le placement sous mandat de dépôt d'un individu activant dans un réseau criminel, pour possession de plus de 54 kg de cocaïne en provenance de l'extrême sud du pays, tandis que l'enquête se poursuit en vue d'arrêter tous les individus impliqués, indique jeudi un communiqué du parquet de la République près ledit tribunal.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal d'Ouargla informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, notamment en ce qui concerne la drogue et les psychotropes, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi Lefhal (wilaya d'El Meniaa), a procédé, en date du 27 juin 2025, à l'interception et à la fouille d'un camion au niveau de la RN1, une opération qui a permis la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne), d'un poids total de 54,775 kg, en provenance de l'extrême sud, à destination des wilayas du centre du pays", précise le communiqué.

"L'enquête menée avec le chauffeur du camion, répondant aux initiales de (M.A.M.), a permis de révéler l'implication d'un réseau criminel composé de plusieurs individus".

CÉLÉBRATION DU 63^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Message du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de la Fête de l'indépendance.

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messager, Chères citoyennes, chers citoyens L'Algérie célèbre ce jour une date glorieuse, dont la signification est profondément ancrée dans nos cœurs.

C'est le soixante-troisième (63) anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Ce jour où les hordes du colonialisme abject furent chassées de notre chère patrie, traînant les stigmates de la défaite, après avoir été confrontées à des hommes vaillants, portant l'amour de la patrie au plus profond de leurs âmes et résolus à libérer l'Algérie.

En célébrant ce glorieux anniversaire, nous ravivons le souvenir de ces épopées immortelles menées par notre peuple qui, sur la voie du sacrifice face au colonialisme et à ses forces tyranniques, n'a cessé d'offrir des vagues successives de valeureux martyrs jusqu'à la victoire éclatante.

Chères citoyennes, chers citoyens, Depuis l'aube de son indépendance, l'Algérie s'est attachée à valoriser ces hautes immortalités qui ont hissé notre peuple aux plus hauts rangs du patriotisme sincère parmi les peuples de la terre. Cette valorisation puise sa source

dans la loyauté envers le sang versé en sacrifice pour la patrie et la mémoire des âmes pures qui se sont sacrifiées pour l'inviolabilité de sa terre, de son ciel et l'avenir de ses enfants. En évoquant ces souvenirs lumineux inscrits dans le registre glorieux de notre patrie, nous nous remémorons les étapes franchies sur le chemin du renforcement de notre immunité nationale, par la consolidation des liens d'unité, la marche résolue vers l'édification de l'Etat avec le renforcement de ses institutions, et la prise en charge du présent de notre peuple valeureux ainsi que de l'avenir de ses filles et de ses fils.

L'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans une phase dont le fondement repose sur une approche renouvelée face aux différents enjeux, animée par l'ambition de relever les défis avec une confiance totale en nos capacités et en nos ressources nationales, nourrie par les espoirs sincères du citoyen. Notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté.

Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher.

Chères citoyennes, chers citoyens, L'anniver-

saire de notre indépendance et du recouvrement de notre souveraineté nationale, en plus d'éveiller en nous le souvenir des immenses sacrifices consentis par notre peuple pour sa libération, nous engage à méditer sur les mutations que connaît le monde aujourd'hui. Il nous rappelle combien la cohésion, la solidarité et la vigilance patriotique demeurent le rempart le plus sûr pour prémunir les nations contre les bouleversements et les convoitises. Dans cette voie pertinente, le peuple algérien a toujours veillé à préserver son unité et à resserrer ses rangs, demeurant à travers ses différents haltes historiques, un exemple pour les peuples en matière de fidélité à la patrie.

Chères citoyennes, chers citoyens, En célébrant cet anniversaire, précieux et illustre dans l'histoire de notre pays, coïncidant avec la Fête de la jeunesse, je m'adresse à mes sœurs moudjahidate et à mes frères moudjahidine, ainsi qu'à toutes nos filles et à tous nos fils, en leur exprimant mes meilleurs vœux.

Je tiens également à saluer notre Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), ainsi que l'ensemble des corps de sécurité et des corps constitués qui veillent à la préservation



de la sécurité de la patrie et du citoyen.

J'appelle les enfants de notre chère patrie à redoubler d'efforts, de dévouement et de vigilance face aux enjeux conformément à l'esprit des nobles principes qui ont guidé nos glorieux martyrs.

Vive l'Algérie libre et digne, Gloire et éternité à nos vaillants martyrs".

L'Algérie poursuit sa transformation numérique et renforce les fondements de sa souveraineté

L'Algérie célèbre cette année le 63^e anniversaire de son indépendance, alors qu'elle poursuit son processus de transformation numérique globale de manière à renforcer la transparence, améliorer la performance et concrétiser la souveraineté numérique nationale.

Les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation globale interviennent conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse de souligner l'importance de réaliser une "transformation numérique pour améliorer la communication et généraliser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment dans la gestion du service public et l'amélioration de la gouvernance du secteur économique". A ce propos, le président de la République avait affirmé que "l'Etat est à pied d'œuvre pour généraliser la numérisation", et que "le recours à la numérisation et aux ordinateurs est de nature à conférer de la transparence à toutes les opérations, ce qui permettra de maîtriser les dépenses de l'Etat". Partant du rôle central que joue la cybersécurité dans la réalisation de la souveraineté numérique, le président de la République a insisté sur l'impératif "d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la sécurité nationale".

Il a, dans ce contexte, enjoint au Gouvernement de "pren-

dre, en coordination avec le ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires", estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des "fondements de l'Algérie triomphante". Dans cette optique, le Haut-commissariat à la numérisation avait dévoilé, en mai dernier, la Stratégie nationale de transformation numérique (SNTN) à l'horizon 2030, qui constitue la première référence nationale encadrant le processus de concrétisation de cette transition.

La transformation numérique en Algérie repose sur une approche participative globale associant départements ministériels, experts, acteurs et opérateurs économiques dans le domaine de la numérisation.

Cette stratégie s'articule autour de cinq axes fondamentaux liés à "l'infrastructure de base des TIC, au capital humain et à la formation ainsi qu'à la gouvernance numérique, à l'économie numérique et à la société numérique.

Cette stratégie vise à atteindre plusieurs objectifs traduisant un ensemble de valeurs telles que la transparence, l'efficacité de gestion et le développement socioéconomique durable. Compte tenu de l'étroite corrélation entre transition numérique, souveraineté et cybersécurité, le président de la République a décidé de la création d'un dispositif national de sécurité des systèmes d'information, composé d'un Conseil national de la sécurité des systèmes d'information (CNSSI) et

d'une Agence de la sécurité des systèmes d'information (ANSSTI). Dans le prolongement de cette transformation stratégique, plusieurs secteurs ont accompli des avancées significatives en matière de numérisation, à l'instar du ministère de la Poste et des Télécommunications, qui a réalisé 200.000 km de réseau internet interconnecté et raccordé 5,74 millions de foyers à l'internet fixe, en sus de l'augmentation du débit local et de l'amélioration de la bande passante internationale.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la démarche ambitieuse engagée par l'Algérie dans le domaine des TIC, en cours de concrétisation à travers la généralisation de l'infrastructure en fibre optique à haut débit et la réduction de la fracture numérique. Dans une autre avancée notable, l'Algérie s'apprête à lancer le réseau mobile 5G.

A cet effet, l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a récemment procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres pour l'attribution de trois licences d'établissement et d'exploitation de cette technologie de pointe, qui se veut un pilier essentiel du renforcement de la transition numérique.

D'autres secteurs s'inscrivent dans cette même approche, à travers le lancement de plateformes numériques destinées à rapprocher les services du citoyen, notamment des domaines aussi variés que l'enseignement supérieur, l'éducation, l'intérieur, la justice, la santé et la sécurité sociale.

L'Algérie, un acteur incontournable sur la scène énergétique internationale

Le secteur énergétique algérien a franchi, depuis l'indépendance, d'importantes étapes et relevé de nombreux défis, notamment pour garantir la sécurité énergétique et renforcer la place de l'Algérie en matière d'approvisionnement, permettant ainsi au pays de se positionner comme un acteur incontournable sur la scène mondiale.

Depuis le recouvrement de sa souveraineté, le 5 juillet 1962, l'Algérie a consenti des investissements colossaux dans le domaine énergétique, multipliant les projets d'extraction et de transformation des hydrocarbures pour répondre à ses besoins nationaux et ceux du marché international, dans le cadre d'une vision prospective face aux multiples défis. Le secteur a été marqué dès le départ par une décision stratégique : la création, le 31 décembre 1963, de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, devenue le pilier de la politique énergétique nationale.

Elle s'est imposée comme un leader continental dans son domaine, œuvrant au service du développement du pays.

La nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971, a également constitué une étape déterminante dans le processus de développement du secteur, en consacrant la souveraineté totale sur les gisements naturels. Elle a imposé aux compagnies étrangères de s'associer à Sonatrach pour investir dans leur exploitation. Parallèlement, d'importants investissements ont été engagés dans la réalisation d'infrastructures stratégiques, tant dans la pétrochimie que dans le

raffinage, avec la mise en service de complexes gaziers tels que ceux d'Arzew et de Skikda, ainsi que de raffineries réparties à travers le pays, afin d'assurer la transformation locale des hydrocarbures.

L'Algérie a également marqué l'histoire de l'énergie mondiale en devenant, en 1964, le premier pays au monde exporteur du gaz naturel liquéfié (GNL), depuis le complexe d'Arzew. Cette prouesse technologique, réalisée à une époque où le GNL était encore à ses balbutiements, témoigne de l'avance historique du pays dans ce domaine stratégique.

En termes de production de GNL, l'Algérie se classe actuellement au premier rang en Afrique et au 7^e rang mondial en matière de capacité de liquéfaction, avec plus de 25,3 millions de tonnes par an, grâce à ses infrastructures de transformation modernes et à ses terminaux d'exportation stratégiquement situés. Le pays a également investi massivement dans les infrastructures de transport et de distribution, notamment grâce à un réseau étendu d'oléoducs et de gazoducs, permettant une couverture optimale du territoire national et facilitant les exportations, notamment vers l'Europe. Des centres de stockage d'hydrocarbures ont été construits dans plusieurs wilayas pour sécuriser l'approvisionnement à l'échelle nationale, complétés par la réalisation de centrales électriques et d'usines de fabrication d'équipements dédiés au secteur énergétique.

Aujourd'hui, la majorité des Algériens bénéficient d'un accès à l'électricité et au gaz à

des prix abordables, reflétant la volonté de l'Etat de généraliser l'accès à l'énergie à toutes les franges de la société.

En matière de production, les capacités n'ont cessé d'augmenter, atteignant 140 milliards de m3 de gaz par an, dont plus de 50 milliards destinés à l'exportation.

À travers Sonatrach, l'Algérie s'est imposée comme l'une des principales sources d'approvisionnement en gaz naturel et en gaz naturel liquéfié (GNL), notamment pour l'Europe, grâce à ses capacités de production et d'exportation, confirmant son statut de fournisseur fiable et sûr.

Par ailleurs, les récentes découvertes offrent des perspectives prometteuses d'augmentation des niveaux de production.

Les réserves prouvées en hydrocarbures (pétrole, gaz, condensats et GPL) sont estimées à plus de 4.300 millions de tonnes équivalent pétrole (MTEP), soit plus de 12 milliards de barils, dont 55 % en gaz naturel.

Sur le plan législatif, des facilitations et mesures de soutien ont été accordées aux investisseurs dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, incluant des incitations fiscales et une simplification des procédures, suscitant l'intérêt de grandes compagnies internationales.

Cette politique a récemment été couronnée par l'attribution, par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), de licences d'exploration et d'exploitation sur cinq sites à des groupes d'entreprises internationales, dans le

cadre de l'appel d'offres Algeria Bid Round 2024, témoignant de l'attractivité renouvelée du secteur. En outre, plusieurs projets pétrochimiques sont actuellement en cours de réalisation pour un montant total de 7 milliards de dollars, dont la mise en service est prévue entre 2025 et 2029. Ces projets permettront de mieux valoriser les ressources nationales en hydrocarbures. L'Algérie mise également sur la transition énergétique, avec des engagements forts pour développer les énergies renouvelables et réduire l'impact climatique de l'industrie pétro-gazière.

Les projets de décarbonation portés par Sonatrach visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter le torchage.

S'ajoutant à cela un programme ambitieux qui prévoit l'installation de 15.000 MW d'énergies renouvelables d'ici 2035, dont 3.000 MW sont déjà en cours de déploiement.

Dans le cadre de cette dynamique, plusieurs projets sont en cours d'exécution pour renforcer les interconnexions électriques avec l'Europe, ainsi que pour développer la filière hydrogène, notamment à travers le projet "South H2 Corridor".

Il s'agit d'un investissement majeur visant à établir un corridor d'hydrogène vert reliant l'Algérie à plusieurs pays européens, dont l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.

S'appuyant sur le fort potentiel en énergies renouvelables du pays, ce projet renforcera encore davantage la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable d'énergie.

CÉLÉBRATION DU 63^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le président de la République préside la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers généraux et supérieurs, et de personnels civils, inscrite dans le cadre des festivités commémorant le 63^{ème} anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense Nationale a présidé, ce jeudi 3 juillet 2025, au Palais du Peuple, la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers généraux et supérieurs, et de personnels civils, inscrite dans le cadre des festivités commémorant le 63^{ème} anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale", précise la même source.

Au début de cette cérémonie, "Monsieur le Président de la République a supervisé, en compagnie de Monsieur le Général d'Armée et de hauts responsables de l'Etat, la cérémonie de remise de grades, qui a connu la promotion du Général-major Moustapha Smaili, Commandant des Forces Terrestres, au grade de Général de Corps d'Armée, la promotion d'un nombre de Généraux au grade de Général-major, et de Colonels au grade de Général. Les promotions ont, également, concerné la catégorie des officiers supérieurs, ainsi que la remise de médailles à un nombre d'officiers supérieurs et de personnels civils", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le Général d'Armée, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a prononcé une allocution dans laquelle il a tenu, tout d'abord, "à exprimer ses vifs remerciements à Monsieur le Président de la République d'avoir bien voulu présider la cérémonie de remise de grades et de médailles aux cadres de l'ANP".

"En cette heureuse occasion, j'ai l'honneur de vous exprimer, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense Nationale, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, nos remerciements et notre gratitude les plus sincères, d'avoir bien voulu présider la cérémonie de remise de grades et de médailles aux cadres de l'Armée Nationale Populaire", a indiqué le Général d'Armée. "Cet honneur dont nous sommes gratifiés est devenu une tradition bien ancrée, qui témoigne, à juste titre, du grand intérêt que vous réservez aux cadres et aux personnels de notre valeureuse armée, lequel intérêt les incitera, sans nul doute, à consentir davantage d'efforts dans le sens de la construction de nos Forces armées sur des bases solides", a-t-il affirmé. Le Général d'Armée a souligné



que "la coïncidence de l'organisation de cette cérémonie avec la commémoration de la fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, reflétait la reconnaissance des valeureux enfants de l'Algérie envers les hauts faits des martyrs, qui ont consenti le sacrifice suprême pour la patrie".

"L'organisation de cette grandiose cérémonie en même temps que les festivités commémorant le 63^{ème} anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, suscite en nous des sentiments de fierté et de dignité très marqués à l'égard des gloires et exploits de nos preux ancêtres, de même qu'elle ravive en nos cœurs le noble sens de la victoire, de la liberté et de la fidélité absolue à l'Algérie souveraine", a-t-il soutenu. "Cette date anniversaire, si chère à tout Algérien patriotique, nous interpelle pour s'acquitter du devoir de reconnaissance envers les sacrifices de nos valeureux martyrs, pour se recueillir avec révérence à la mémoire de ceux qui ont consenti ce qu'ils avaient de plus précieux pour la patrie, mais également pour s'inspirer des hauts faits de nos héros, qui ont préservé le legs et honoré le serment, et pour préserver les nobles principes et valeurs, qui fondent notre identité nationale, et renouveler notre engagement envers le pays et le peuple", a-t-il assuré.

Le Général d'Armée a adressé ses félicitations aux cadres promus aux grades supérieurs et ceux récipiendaires de médailles, en les exhortant à être des chefs capables de conduire leurs hommes vers la victoire, ajoute le communiqué.

"Enfin, je tiens à vous réitérer, Monsieur le Président, l'expression de mes remerciements et de ma considération les plus sincères, d'avoir bien voulu présider personnellement cette cérémonie", a indiqué, également, le Général d'Armée.

"De même, je tiens à vous adresser, vous qui venez d'être promus aux grades supérieurs et récipiendaires de médailles, mes félicitations les plus vives, en vous souhaitant plein succès dans votre parcours professionnel et en souhaitant également que ces distinctions constitueront une motivation pour vous, afin de déployer davantage d'efforts dévoués et de réaliser des exploits dignes de vous et de l'ANP, et aussi pour devenir des chefs en mesure de conduire vos hommes vers la victoire", a-t-il conclu.

Le président de la République décore le DGSN et le PDG de Sonelgaz de la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décerné, jeudi au Palais du peuple à Alger, la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir" au Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), Ali Badaoui, ainsi qu'au Président-directeur général (P-DG) de la Société nationale de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz), Mourad Adjal.

En marge de la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles, le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, a décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir" à M. Ali Badaoui, Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), en reconnaissance de ses efforts louables consentis des décennies durant, au service d'un secteur sensible considéré comme l'un des piliers fondamentaux des institutions constitutionnelles pour la préservation de la sûreté et de la sécurité des citoyens.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a également décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir" à M. Mourad Adjal, Président-directeur général (P-DG) de la Société nationale de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz), pour ses services colossaux et reconnus dans ce secteur vital ainsi que pour sa contribution majeure à la promotion de l'économie nationale, mais aussi pour ses efforts déployés à la tête de la société au service des citoyens à travers tout le territoire national.

Des moudjahidine, grands invalides de la Guerre de libération nationale et ayants droit honorés

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a honoré, jeudi soir, des moudjahidine, grands invalides de la Guerre de libération nationale ainsi que des ayants droit, dans le cadre des festivités célébrant le 63^{ème} anniversaire de l'indépendance sous le thème "Notre Algérie, le legs des chouchada, la gloire des loyaux".

Ont pris part à cette cérémonie supervisée par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiba, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires di-

plomatiques, M. Amar Abba, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al-Hoceini, des personnalités historiques et nationales ainsi que des moudjahidine et des moudjahidate de différentes wilayas du pays.

Douze moudjahidine parmi les grands invalides de la Guerre de libération ainsi que des ayants droit, dont des enfants de chouchada et de moudjahidine, des victimes de mines antipersonnel et autres victimes civiles ont été honorés. Des tricycles motorisés ainsi que des fauteuils

roulants électriques ont été remis aux personnes honorées.

Ont été honorés également les responsables des différentes organisations de la famille révolutionnaire, ainsi que le président de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale, M. Haï Abdennebi.

Dans une déclaration à la presse, M. Abdennebi a salué les efforts de l'Etat pour la prise en charge, l'accompagnement et la protection sanitaire des moudjahidine et des ayants droit, notamment les grands invalides de la Guerre de libération nationale, à travers les établisse-

ments placés sous la tutelle du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Il a particulièrement salué le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui veille toujours à accorder "une grande importance aux moudjahidine, et à la préservation de la mémoire nationale, en donnant à l'histoire la place qu'elle mérite".

Le ministère des Moudjahidine a honoré également, à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de l'Indépendance, le président du Conseil de la nation ainsi que le recteur de Djamaâ El-Djazaïr.

CÉLÉBRATION DU 63^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le 5 juillet 1962 à Batna, une journée mémorable et inoubliable (TEMOIGNAGES)

La journée du jeudi 5 juillet 1962, gravée pour toujours dans la mémoire collective des Algériens, inscrit en lettres d'or le recouvrement de la souveraineté de l'Algérie après une longue lutte et d'immenses sacrifices, selon des témoignages recueillis par l'APS à la veille de la célébration du 63^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse.

Quelques-uns parmi celles et ceux qui ont vécu cette date, approchés par l'APS à Batna, s'accordent unanimement à affirmer que ce fut "une journée remarquable, définitivement gravée dans la mémoire, dès lors qu'elle avait donné lieu à une joie indescriptible qui avait fait trembler de bonheur villes, villages, mechtas et douars des Aurès", se souvient la Moudjahida Sassia Hallis, membre active de la cellule secrète féminine durant la glorieuse Révolution.

"Je suis totalement incapable, encore aujourd'hui, de décrire le sentiment que mes compagnons de lutte et moi-même avions ressenti dans ces moments heureux qui nous avaient vus célébrer de façon complètement débridée la victoire de l'Algérie sur l'occupant", soutient-elle.

"Ce jour, pour nous, était différent des autres jours car il a dissipé à jamais les ténèbres du colonialisme et de sa puissance qui nous empêchaient de jouir des conditions les plus élémentaires d'une vie décente", affirme encore Sassia Hallis.

Cette moudjahida, encore alerte et à la mémoire infatigable en dépit de ses 85 ans, se rappelle qu'elle-même et son époux s'étaient joints sans réfléchir à l'impressionnante foule qui affluait de toutes parts vers le centre de Batna pour participer aux célébrations de la victoire et du recouvrement de la liberté.

"Des drapeaux algériens étaient déployés partout et flottaient majestueusement comme pour répondre aux chants de la multitude qui chantait l'Algérie



libre et souveraine", ajoute Sassia Hallis. Naima Maâllem, qui avait pris les armes et rejoint les maquis de la Révolution dans les Aurès puis à Djebel Boutaleb, avant de subir les pires tortures après avoir été emprisonnée, très jeune, souligne, quant à elle, avec une émotion qu'elle ne parvient pas à contenir, que ce qu'elle a vécu au premier jour de l'indépendance reste "définitivement gravé dans (sa) mémoire, même après toutes ces années".

Née à Batna en 1939, cette Moudjahida affirme que son bonheur était tel, le 5 juillet 1962, qu'elle en avait oublié toutes les souffrances qu'elle a endurées loin de sa famille, et toutes les tortures inhu-

maines auxquelles elle avait été soumise dans les prisons les plus dures du colonialisme.

"L'euphorie se lisait sur tous les visages des Algériens qui avait spontanément intégré, ce jour-là, les imposants défilés qui avaient réuni, sans distinction, hommes, femmes, vieillards et même des enfants, pour fêter l'éclatante victoire de l'Algérie", se rappelle-t-elle, s'estimant "chanceuse" d'avoir pu vivre ces moments-là.

Des moments, dit-elle d'une petite voix en essayant une larme, durant lesquels "me sont revenus en mémoire les immenses sacrifices consentis par les Chouhada, partis sans avoir pu vivre des

moments d'allégresse dont ils avaient rêvé en silence".

Abed Rahmani, 83 ans, Moudjahid et secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), évoque, quant à lui, le 5 juillet 1962 qu'il qualifie de "jour béni".

Les Algériens ont payé un "très lourd tribut à la liberté et avaient parfaitement le droit de faire durer les manifestations de joie pendant des jours et des jours et autant de nuits", dit-il.

Les célébrations de la victoire de l'Algérie sur le colonialisme français, le 5 juillet 1962, ont été marquées, de plus, par une grande solidarité entre Algériens de toutes conditions, se souvient la Moudjahida Cherifa Zeggar, se remémorant que ce jour-là les portes de toutes les maisons sont demeurées ouvertes pour accueillir des manifestants affamés ou fatigués qui y ont trouvé un refuge pour se reposer et une table pour se sustenter. Des témoignages vivants de beaucoup de ceux qui ont vécu l'événement, qu'ils soient Moudjahidine ou simples citoyens de la ville de Batna, se souviennent aussi des haltes observées par les milliers de manifestants devant les barbelés entourant les casernes militaires françaises du quartier du "Camp", dans le centre de Batna.

Les drapeaux algériens brandis par centaines devant ces barrières coupantes et les "Tahya El Djaïr" lancés à gorge déployée semblaient indiquer aux occupants de ces lieux de sinistre mémoire que l'ère du colonialisme était révolue.

Président du Conseil de la nation: le sang pur des martyrs a fait fleurir une Algérie fière et victorieuse

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a affirmé, vendredi, que le sang pur des martyrs a abreuvé la terre de cette patrie pour faire fleurir une Algérie fière et victorieuse, renouvelant "la fidélité aux principes de Novembre, ainsi qu'aux sacrifices des chouhada et des moudjahidine". "63 ans sont passés depuis le recouvre-

ment de l'indépendance après une lutte amère, un grand combat et des sacrifices incommensurables consentis par les martyrs dont le sang pur a abreuvé cette terre pour faire fleurir l'Algérie fière et victorieuse.

Nous renouvelons notre fidélité aux principes de Novembre, et aux sacrifices des chouhada et des moudjahi-

dine", a écrit le président du Conseil de la nation sur son compte sur les réseaux sociaux, à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. "L'Algérie demeurera souveraine, pionnière et unie, portée par les jeunes vers le leadership et de nouvelles gloires", a-t-il ajouté.

MOUDJAHIDINE CONDAMNÉS À MORT

Le jour de l'indépendance, de la prison à la vie

Les derniers jours précédant le recouvrement de la souveraineté nationale, le 5 juillet 1962, restent gravés dans la mémoire des Moudjahidine condamnés à mort.

Dans les prisons du colonisateur français, régnait une atmosphère d'attente faite d'espoir et de joie à l'approche de la réalisation du rêve de la victoire et de l'indépendance, après de grandes souffrances et d'immenses sacrifices.

Le Moudjahid Benayad Kaddour, président du bureau de wilaya de l'Association nationale des anciens condamnés à mort, a déclaré à l'APS, à la veille de la célébration du 63^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, que les sentiments qui l'envahissaient, lui et ses compagnons dans la prison de Serkadji (ex-Barberousse) à Alger et celle de "Lambèse" à Batna étaient mitigés : une immense joie à l'idée de la fin imminente du colonialisme et de l'accession à la liberté, mais aussi une certaine inquiétude quant aux éventuelles représailles du colonisateur envers les prisonniers.

"Rien que d'imaginer que nous allions échapper à la peine de mort relevait du rêve.

Personne n'aurait cru que ces pri-

sons, où nous avons vécu l'enfer, ouvriraient un jour leurs portes pour nous laisser sortir vivants.

C'était comme une renaissance", a-t-il témoigné. Selon lui, les informations parvenant aux Moudjahidine en prison étaient très limitées, "mais la plus importante concernait la proximité de l'indépendance et l'expulsion du colonisateur français.

Il y avait un sentiment général de joie et d'espoir à l'idée de voir enfin la victoire et la libération, qui venaient couronner une longue lutte et d'énormes sacrifices".

Les geôliers français s'employaient à démentir toute information susceptible d'apporter un peu de réconfort aux détenus, allant jusqu'à diffuser de fausses nouvelles sur des défaites ou des pertes imaginaires de l'Armée et du Front de Libération Nationale, afin de briser l'espoir qui représentait la principale source de survie morale pour les Moudjahidine emprisonnés, selon le témoignage du même Moudjahid.

À la fin des négociations, en mars 1962, poursuit Benayad Kaddour, "la bonne nouvelle de l'indépendance imminente est tombée, les exécutions ont cessé, mais les geôliers prenaient plaisir

à sortir la guillotine, à la nettoyer et à la préparer chaque jour, comme une forme de torture psychologique", rappelant avoir été arrêté par le colonisateur après avoir mené une opération de fida à Oran. De son côté, le Moudjahid Aidine Mekki, qui avait participé à la même opération que Benayad, a affirmé que l'annonce de l'indépendance a été, pour les condamnés à mort, comme un "retour à la vie".

"Nous étions comme morts dans les prisons", a-t-il dit.

Il a ajouté qu'ils avaient été soumis à "des tortures physiques et psychologiques barbares, quotidiennement, dans des centres de détention dénués de toute condition humaine.

Les détenus y étaient brûlés, pendus, battus, voire tués". Quant au Moudjahid Khodja Mohamed, également condamné à mort et transféré dans une prison en France, il a témoigné que l'annonce de l'indépendance prochaine fut comme un rayon d'espoir reflétant la force de la volonté et du sacrifice des Moudjahidine pour la libération du pays.

Il a précisé que ce sentiment était, cependant, teinté de prudence, notamment chez les Algériens détenus en France. Originaire de la wilaya de Sidi Bel

Abbes, où plusieurs de ses frères et membres de sa famille sont tombés en martyrs durant la guerre de libération, M. Khodja a relaté que les tortures et l'intimidation qu'il a subies en France dépassaient l'entendement.

Même après l'arrêt des exécutions, en mars 1962, "nous vivions une mort lente chaque jour, à travers la faim, la torture physique et psychologique, qui conduisait souvent à la mort", se souvient-il.

Toutefois, a-t-il ajouté, "l'espoir de l'indépendance était pour nous une source de force et d'inspiration, qui nous aidait à endurer la souffrance et à résister à la répression".

Malgré les conditions inhumaines vécues par ces Moudjahidine dans les prisons coloniales, ils conservaient la foi que le peuple algérien poursuivait son combat pour la liberté, qu'ils n'étaient pas seuls dans ce combat et que les victoires du Front et de l'Armée de Libération Nationale renforçaient leur détermination.

Ils espéraient vivre le jour de l'indépendance, retrouver leurs familles et participer à la construction de l'Algérie libre.

Et ce rêve, ils ont fini par le réaliser.

APS

TRANSPORT AÉRIEN

L'opération de transfert de Tassili Airlines vers Air Algérie soumise aux principes d'équité et de transparence (Sayoud)

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé que l'opération de transfert de propriété de la compagnie "Tassili Airlines" vers "Air Algérie" s'effectuait conformément aux principes d'équité, de transparence et de préservation des droits des travailleurs.

Le ministre s'exprimait, jeudi, lors d'une conférence de presse co-animée avec le directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, en marge de la cérémonie d'annonce de l'identité visuelle de la nouvelle compagnie "Domestic Airlines".

M. Sayoud a précisé, à cet égard, qu'en vertu de l'opération, il sera procédé au transfert des moyens matériels et humains de "Tassili Airlines" vers la nouvelle filiale, en vertu de l'accord signé entre la société holding Sonatrach activités externes et de soutien (SAES) (relevant du même groupe) et la compagnie "Air Algérie", sans aucun licenciement de personnel".

La création de cette nouvelle filiale s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation du système de transport aérien et d'amélioration de son efficacité et de la qualité du service public, notamment face à la demande croissante sur les lignes domestiques, a précisé le ministre.

Cette démarche répond également aux exigences de connexion entre les wilayas du Sud avec le reste du pays, en concrétisation des objectifs fixés pour renforcer le développement socio-économique au profit des populations de ces régions, réaliser l'équilibre régional, améliorer la qualité de vie, dynamiser les échanges commerciaux et promouvoir le tourisme dans le Sud, a-t-il ajouté.

Outre les 15 avions actuellement exploités par "Tassili Airlines", la compagnie "Domestic Airlines" sera renforcée par 16 appareils de type ATR, dans le cadre d'un accord signé, jeudi, avec cette société européenne en marge de la cérémonie de présentation de l'identité visuelle de la nouvelle compagnie. Ainsi, la

flotte totale d'Air Algérie sera portée à 102 avions (contre 55 actuellement), en comptant également les 16 appareils Boeing et Airbus en cours de fabrication pour le compte de la compagnie nationale.

M. Sayoud a précisé qu'un audit est en cours sur la flotte pour évaluer la performance de ses équipements, sachant que certains appareils ont plus de 15 ans, et ce, en vue de procéder à la cession des avions les plus anciens.

Par ailleurs, le ministre a mis en avant les efforts soutenus visant à renforcer la flotte nationale de transport maritime de marchandises, qui est récemment passée à huit (8) navires (contre deux précédemment), annonçant l'arrivée de trois (3) autres navires en juillet qui entreront en service après finalisation des opérations de maintenance.

Dans le domaine ferroviaire, le ministre a révélé la possibilité d'un partenariat avec des entreprises italiennes afin de bénéficier de leur expertise dans ce secteur.

Lancement du premier vol domestique en juillet

De son côté, M. Benhamouda a affirmé que la création de la compagnie "Domestic Airlines" est l'aboutissement d'une vision stratégique ambitieuse et d'une volonté politique forte, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de booster le service public du transport aérien et de renforcer la connectivité entre différentes régions du pays". Le même responsable a en outre souligné que l'opération d'intégration de Tassili Airlines dans la nouvelle organisation

d'Air Algérie, s'effectue dans un esprit d'équité, de transparence et de respect total des compétences et des ressources humaines".

Après avoir réaffirmé la volonté de garantir une intégration "fluide, équitable et socialement accompagnée", M. Benhamouda a assuré aux travailleurs de "Tassili Airlines", qu'Air Algérie demeurera leur foyer professionnel et que la justice sociale sera le maître-mot de cette étape".

M. Benhamouda a, par ailleurs, rassuré tous les clients de "Tassili Airlines" que toutes les réservations antérieures seront respectées, sans aucun changement de dates de voyage ni du niveau du service.

Concernant l'acquisition de 16 appareils "ATR", le directeur général a précisé que l'opération dépasse une valeur de 420 millions de dollars.

Quant à l'entrée en service effectif de la nouvelle compagnie, M. Benhamouda a indiqué que dès la finalisation de l'opération de transfert de la propriété, durant le mois courant, le premier vol sera lancé sous la dénomination "Domestic Airlines".

De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Tadjdout a salué, lors de la cérémonie de lancement de l'identité visuelle de "Domestic Airlines", la création de cette compagnie domestique qui jouera "un rôle important dans le développement du réseau de transport domestique", mettant en avant la nécessité de renforcer le dialogue social, à même de garantir la prise en charge des préoccupations de tous les travailleurs concernés par l'opération de transfert de la propriété de "Tassili Airlines" vers Air Algérie.

L'identité visuelle de la compagnie aérienne de transport domestique dévoilée

L'identité visuelle de la compagnie aérienne de transport domestique a été dévoilée, dont le lancement est prévu au mois de juillet courant dès la finalisation de l'opération de transfert de la propriété de "Tassili Airlines" à Air Algérie.

L'annonce de l'identité visuelle de cette nouvelle compagnie a été faite, jeudi à Alger, en présence du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, du PDG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Tadjdout, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

Étaient également présents, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, des responsables d'entreprises écono-

miques, des représentants des deux chambres du Parlement et l'ambassadeur d'Italie auprès de l'Algérie, Alberto Cutillo.

La nouvelle compagnie aérienne domestique opérera sous la dénomination officielle "Domestic Airlines" et son identité visuelle se distingue principalement par la couleur verte, associée au rouge.

Le lancement de la compagnie aérienne "Domestic Airlines" s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion tenue le 12 mars 2025, portant création d'une compagnie nationale spécialisée dans le transport aérien domestique, relevant d'Air Algérie.

Au mois de juin dernier, il a été procédé au transfert de propriété de la compagnie "Tassili Airlines", passant du groupe Sonatrach holding activités extérieures et soutien (relevant de Sonatrach) à Air

Algérie, conformément à l'accord signé entre les deux parties.

COMMERCE INTERNATIONAL

Alger accueille mardi un forum de haut niveau pour la promotion du commerce et de l'investissement intra-africains

Alger accueillera mardi prochain un forum de haut niveau pour la promotion du commerce et de l'investissement intra-africains, et ce dans le cadre de la préparation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue en Algérie du 4 au 10 septembre prochain. Ce forum réunira de hauts fonctionnaires gouvernementaux, des chefs d'entreprises, des investisseurs et des acteurs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour "des discussions stratégiques sur la stimulation du commerce intra-africain par l'accélération des chaînes de valeur régionales et le renforcement de la compétitivité de l'Afrique sur les marchés mondiaux", selon un communiqué des organisateurs.

Organisé par la Banque Africaine d'Import - Export (Afreximbank), le Secrétariat de ZLECAF et la Commission de l'Union africaine (CUA), en partenariat avec le gouvernement algérien, cet évé-

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

L'AAPi reçoit des porteurs de projets

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPi) a reçu, jeudi à Alger, un groupe de porteurs de projets issus de la communauté nationale établie à l'étranger, qui ont été informés des opportunités d'investissement en Algérie, des réformes opérées pour l'amélioration du climat des affaires, et des facilitations destinées à soutenir les investisseurs, notamment ceux de la communauté nationale établie à l'étranger.

Lors de cette rencontre, qui s'est tenue au siège de l'AAPi, le Directeur général, Omar Rekkache, a accueilli plus de 50 porteurs de projets algériens résidant dans 14 pays différents, venus en Algérie pour participer à l'événement "72H d'entrepreneuriat", lancé mercredi par l'association "Un jeune, une idée", en partenariat avec le mouvement dynamique des Algériens en France "MOUDAF".

A cette occasion, un exposé exhaustif a été présenté sur le climat des affaires en Algérie et son évolution, dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sur les opportunités d'investissement prometteuses offertes à la communauté nationale, notamment celles inscrites parmi les priorités de l'économie nationale, comme les projets favorisant le transfert de connaissances, d'expertise et de technologie à travers des partenariats qualitatifs.

L'AAPi a également fourni des explications détaillées sur le processus d'investissement, depuis l'idée et l'enregistrement du projet jusqu'à son lancement, dans le cadre du nouveau système juridique des investissements.

Aussi, les mécanismes d'octroi du foncier économique et les réformes engagées dans ce domaine ont également été expliqués. Il a également été question d'écouter les aspirations et les projets des membres de la délégation qui ont affiché un intérêt particulier pour plusieurs secteurs vitaux, dont la mécanique et la mécanique de précision, la valorisation des déchets industriels, le traitement et l'épuration des eaux, les solutions numériques, la sous-traitance et la fabrication des pièces de rechange, le tourisme et l'hôtellerie ainsi que l'entrepreneuriat.

Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, M. Rekkache a souligné que cette dernière était "très fructueuse", mettant en avant la place des membres de la communauté dans le système d'investissement national, étant une "ressource humaine et économique" et des "ambassadeurs de l'Algérie à travers le monde".

Il a, dans ce sens, souligné que "l'expérience de l'Agence depuis sa création a démontré que les projets d'investissement en partenariat les plus réussis sont ceux dont l'un des parties est un membre de la communauté nationale établie à l'étranger, au regard de leurs compétences et expériences avérées et leur capacité à établir des coopérations entre l'Algérie et leurs pays de résidence".

Le Directeur général a, par ailleurs, salué le "grand intérêt affiché par les différents participants et leur volonté de contribuer à l'édification du pays par leurs idées, en tant qu'ambassadeurs économiques à l'étranger ou encore à travers des initiatives d'investissement concrètes". Dans le même sillage, M. Rekkache a rappelé "le grand intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux enfants de la communauté algérienne à l'étranger outre son engagement à conforter leur relation avec l'Algérie, d'autant plus que chacune de ses visites officielles à l'étranger prévoit une rencontre directe avec les membres de la communauté à l'effet de prendre connaissance de leurs aspirations", réaffirmant l'engagement de l'Etat à travers l'AAPi à accompagner toute "initiative sérieuse de leur part en matière d'investissement".

nement offre une plateforme aux entreprises, aux PME, aux investisseurs et aux décideurs, leur permettant d'explorer les opportunités commerciales et d'investissement, de nouer des contacts avec des partenaires et de découvrir les outils de facilitation du commerce proposés par Afreximbank, explique le document. Cette rencontre est le point d'orgue d'une série d'événements de grande envergure qui se sont déroulés sur les principaux marchés africains, notamment à Nairobi (Kenya), à Accra (Ghana), à Johannesburg (Afrique du Sud) et à Lagos (Nigéria).

Elle sera une occasion pour les entreprises algériennes afin "de se connecter à un réseau d'investisseurs internationaux, d'explorer les opportunités d'exportation et de se positionner pour participer davantage au commerce intra-africain", selon le communiqué.

SUISSE

Le taux de chômage se maintient à 2,7%

Le taux de chômage en Suisse s'est maintenu à 2,7% en juin, résistant pour l'instant au climat d'incertitude persistant, a annoncé vendredi le ministère de l'économie.



Fin juin, 126.877 personnes étaient inscrites auprès des offices régionaux de placement, soit 1.067 de moins qu'en mai, a-t-il indiqué dans un communiqué. Le chômage des jeunes a augmenté de 0,7% par rapport au mois précédent avec 10.700 inscrits mais a reculé de 0,9% chez les personnes de 50 ans et plus, avec 35.467 inscrits.

Le nombre d'offres d'emplois

annoncés dans les offices régionaux de placements s'est quant à lui accru de 4,2%, avec 39.757 postes à pourvoir, soit 1.615 de plus que le mois précédent.

En mai, le taux de chômage s'est établi à 2,7%, selon les relevés du ministère de l'économie publiés vendredi, contre 2,8% annoncés initialement. Mi-juin, le ministère a relevé ses prévisions pour l'ensemble de l'an-

née face aux risques de ralentissement de l'économie suisses en raison du climat d'incertitude persistant, qui freine les décisions d'investissements.

Pour 2025, il s'attend à ce que le taux de chômage se monte à 2,9% sur l'ensemble de l'année (contre 2,8% attendu précédemment). Pour 2026, il a relevé sa prévision à 3,2% (contre 2,8% auparavant).

EQUATEUR

Les exportations du pétrole perturbées par la mise à l'arrêt des oléoducs



Les exportations du brut équatorien vont être perturbées par la suspension du pompage de pétrole transitant dans ses deux oléoducs, en raison des pluies torrentielles dans sa partie amazonienne, a annoncé le directeur de la compagnie pétrolière nationale. "Les exportations de pétrole

vont être affectées", a prévenu le directeur de Petro-ecuador Leonard Bruns, lors d'une conférence de presse tenue jeudi à Quito.

Il a précisé que des techniciens travaillaient à modifier le tracé des oléoducs, avant la reprise du pompage du pétrole.

Les opérations de ces deux oléoducs ont été suspendues cette semaine en raison de l'érosion des berges de plusieurs rivières, provoquée par les fortes pluies qui se sont abattues dans la partie amazonienne du pays (est).

Ces deux oléoducs peuvent transporter jusqu'à 810.000 barils par jour (bpj), des champs pétroliers amazoniens du nord-est du pays vers la côte Pacifique.

Le pétrole est le principal produit d'exportation du pays sud-américain. En 2024, l'Equateur a produit une moyenne de 475.000 bpj, dont 73% ont été exportés.

ESPAGNE

La production industrielle repart à la hausse en mai

La production industrielle Espagne est repartie à la hausse en mai, un mois après une nette chute en avril, notamment grâce au dynamisme de l'activité dans le secteur de l'énergie, selon des résultats publiés vendredi par l'Institut national espagnol de la statistique (INE).

D'après les données corrigées des variations saisonnières et calendaires de l'INE, la production industrielle espagnole a augmenté de 0,6% sur un mois, après un recul de 0,7% en avril. Ce rebond s'explique notamment par une hausse de l'activité dans le secteur de l'énergie (+2,1%), qui avait justement été marqué par une nette baisse le mois précé-



dent. Sur un an, la production industrielle espagnole s'affiche en hausse de 1,7%, grâce notamment aux bons résultats de l'énergie (+2,2%), encore, et des biens de consommation non durable (+2,5%). En avril, cette

variation annuelle était de +0,6% seulement. Sur l'ensemble de 2025, le gouvernement du Premier ministre Pedro Sanchez s'attend à 2,6% de croissance.

APS

MARCHÉS BOURSISERS

Le dollar en baisse face à l'euro

Le dollar retombe dans le rouge vendredi, à l'approche d'une date butoir qui pourrait signifier une nouvelle envolée des droits de douane aux Etats-Unis et après l'adoption du projet de loi budgétaire porté par Donald Trump qui fait craindre une explosion de la dette américaine.

Dans la matinée, le billet vert déclinait de 0,43% par rapport à l'euro, à 1,1773 dollar, et baissait aussi de 0,38% face à la monnaie japonaise, à 144,37 yens pour un dollar. Mais il s'affichait stable face à la livre, à 1,3654 dollar, la devise britannique récupérant de sa chute de mercredi.

Le marché est dans "l'incertitude à l'approche de la date limite" du 9 juillet, à laquelle prend fin la pause partielle des droits de douane américains, observe un analyste. Ces craintes éclipsent "la confiance dans la résilience de l'économie américaine, renforcée par des chiffres de l'emploi étonnamment élevés" en juin publiés jeudi, selon l'analyste.

"Lors de la dernière imposition de droits de douane, le dollar n'était pas la valeur refuge, mais la victime", ironise Stephen Innes, de SPI AM. Donald Trump a déclaré à la presse qu'il envisageait d'envoyer, dès vendredi, aux partenaires commerciaux des Etats-Unis des lettres les informant de l'imposition de droits de douane punitifs, alors que les négociations sur le sujet entrent dans leur dernière ligne droite.

Energie : Le Brent à 68,16 dollars vendredi à Londres

Les prix du pétrole reculent vendredi, dans un contexte d'inquiétudes à l'approche d'une date butoir, qui pourrait signifier une nouvelle envolée des droits de douane aux Etats-Unis.

A midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, baisse de 0,93% à 68,16 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, perd 0,90% à 66,40 dollars.

Les investisseurs sont inquiets à l'approche du 9 juillet, date butoir pour la signature d'accords commerciaux pouvant éventuellement alléger les surtaxes douanières punitifs que veut imposer Washington sur ses partenaires. Des droits de douane massifs peuvent "peser lourdement sur la demande mondiale", entraînant les prix du brut avec elle, selon un analyste.

Donald Trump est en outre parvenu jeudi à faire adopter par le Congrès américain sa loi budgétaire, qui acte des baisses d'impôts et des coupes dans la protection sociale des Américains. Le texte fait peser des inquiétudes sur une éventuelle explosion de la dette américaine.

"Certains éléments du projet de loi pourraient certes relancer l'économie, mais il est probable qu'ils soient neutralisés par l'impact négatif des guerres commerciales", estime un autre analyste.

En outre, les investisseurs attendent les décisions de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) prévue pour dimanche prochain.

Wall Street atteint des sommets, mais le dollar poursuit sa chute

Alors que Wall Street s'est totalement remis de sa déroute du printemps liée aux droits de douane, la faiblesse persistante du dollar pourrait aggraver les turbulences sur les marchés financiers, selon les analystes.

La devise américaine a perdu plus de 10% depuis le début de l'année, un recul inédit depuis un demi-siècle qui s'est accompagné de hausses occasionnelles des taux obligataires. Cette dynamique inhabituelle semble montrer que les investisseurs se détachent des actifs américains - autrefois considérés comme des valeurs refuges - face à la politique imprévisible de Donald Trump.

Le statut du dollar en tant que monnaie de réserve mondiale semble inébranlable, mais de nombreux experts s'attendent à ce que le "greenback" - l'un des surnoms de la monnaie américaine - continue de s'affaiblir au cours des prochaines années.

"L'exceptionnalisme américain est en train de disparaître et le reste du monde est en train de nous rattraper", commente Erik Nelson, analyste chez Wells Fargo. En avril, les marchés mondiaux ont été secoués par un mouvement de vente des actifs américains et les investisseurs doivent s'attendre à d'autres événements de ce type, prédisent les analystes.

"Le monde devient un peu moins stable sur le plan politique, ce qui est généralement problématique pour la volatilité des marchés", note M. Nelson. "Nous assistons à la fin d'un cycle haussier de 14 ans pour le dollar", souligne Joseph Brusuelas, économiste à RSM US, qui s'attend à un "recul du dollar sur plusieurs années".

FONCIER AGRICOLE À BATNA Remise de 34 actes de concession à des agriculteurs

Au total, 34 actes de concession ont été remis, à Batna à autant d'agriculteurs dans le cadre de la loi n° 10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, et ce, lors d'une cérémonie organisée dimanche soir au siège de la wilaya. Le wali, Mohamed Benmalek, a indiqué, à cette occasion, que cette opération qui permet de convertir le droit de jouissance permanent en droit de concession a été réalisée en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à parachever l'assainissement du foncier agricole "avant la fin de l'année 2025" afin de stimuler l'investissement agricole et réaliser un développement durable aux plans local et national. Pour sa part, le directeur local de l'Office national des terres (ONTA), Samir Benmessaoud, a précisé que les actes de concession ont été remis à des agriculteurs actant dans 3 exploitations agricoles collectives couvrant une superficie totale de plus de 600 hectares dans la commune de Ras El Ayoun et consacrées essentiellement à la céréaliculture, exploitées jusque-là sans base juridique. L'opération permet aux bénéficiaires d'être éligibles à plusieurs avantages liés, principalement, aux aides de l'Etat, aux prêts bancaires et à des partenariats. M. Benmessaoud a ajouté qu'à la fin de l'année, 15 agriculteurs de différentes régions de la wilaya avaient connu d'actes de concession dans le cadre de la même loi, en attendant la remise "avant la fin de l'année", de 25 autres actes à des travailleurs de la terre actant dans plusieurs filières agricoles. L'opération a été favorablement accueillie par les agriculteurs bénéficiaires qui ont saisi cette opportunité pour faire part de leurs préoccupations au wali. Des responsables des directions de l'agriculture, du domaine national, de l'ONTA et de la chambre de wilaya de l'agriculture ont assisté à la cérémonie.

EL-MEGHAIER Campagne de sensibilisation et de prévention des feux de forêts



Une campagne de sensibilisation et de prévention des feux de forêts a été lancée jeudi dans la wilaya d'El-Meghaier, dans le cadre des efforts visant à prévenir les risques sur l'environnement et les activités agricoles, ont indiqué les services de la wilaya. La campagne est organisée sous forme de caravane dont le départ a été donné au siège de la wilaya, par le wali d'El-Meghaier, Laaredj Nehila, qui a mis en avant l'importance de cette initiative dans cette région agricole qui recense quelque 3 millions de palmiers et de nombreuses exploitations agricoles. Les moyens humains et matériels ont été réunis pour assurer la réussite de cette caravane, appelée à sillonner les différentes communes de la wilaya pour sensibiliser les agriculteurs, a-t-il ajouté. Le chef de l'exécutif de wilaya a fait état, dans le même cadre, d'un programme local, associant les différentes parties concernées par la lutte contre les feux de forêts et de récoltes, dont la Protection civile, la Conservation des forêts, la Sureté nationale et l'Armée nationale populaire, pour mener tout au long de l'année des exercices et des tests de prédisposition et d'évaluation de l'efficacité des interventions.

MILA Ouverture d'un espace public de loisirs sur les berges du plan d'eau du barrage de Beni Haroun

Un espace public de loisirs a été inauguré, jeudi, sur les berges du bassin du barrage de Beni Haroun, dans la zone de Ferdoua, dans la commune de Sidi Merouane (nord de Mila), dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et fête de la jeunesse.

Cet espace, où les eaux bleues du barrage rencontrent la verdure de la forêt de Medious qui le jouxte, décoré de maquettes des personnages des dessins animés préférés des enfants, peut accueillir 600 personnes par jour, selon les explications du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Abdelmadjid Nezzar. Les travaux d'aménagement de cet espace, exécutés sur une superficie totale de 100.000 m², ont consisté à raccorder l'endroit aux différents réseaux (eau, gaz, électricité et assainissement), à réaliser des voies d'accès et à installer l'éclairage public, moyennant un coût financier de plus de 46,4 millions de dinars, selon le même responsable. Pas moins de 14 paillottes en bois y ont également été construites afin d'être louées, selon des conditions consignées sur un cahier des charges, aux personnes souhaitant pratiquer une activité



commerciale ou de services. Le wali de Mila, Mostafa Koreich, a indiqué, lors de l'inauguration officielle, que cette aire de loisirs sera « bientôt » renforcée par des équipements pour les sports individuels afin de permettre aux férus de

sports en plein-air de pratiquer leur activité favorite dans des espaces ouverts ou dans la forêt mitoyenne. Le chef de l'exécutif local a également fait part « d'investissements prévus aux abords du niveau du barrage de Beni Haroun afin

de compléter cet espace de loisirs, réalisé dans le cadre d'un programme élaboré par la wilaya afin de redynamiser le tourisme local et d'attirer le plus grand nombre possible de visiteurs, de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya ».

KKHENCHELA 578 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique à Tamza

Pas moins de 578 exploitations agricoles situées dans la commune de Tamza, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordées jeudi au réseau d'électricité basse et moyenne tensions à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et fête de la jeunesse.

Dans ses explications données à l'occasion, le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkarim Bouboughaz, a indiqué que cette opération, ins-

crite au programme du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a porté sur le raccordement de 578 exploitations agricoles de Tamza à la faveur d'un réseau de 134 km et 67 transformateurs ayant mobilisé une enveloppe financière de 450 millions DA.

En 2023, le programme de ce ministère a permis le raccordement de 1.156 exploitations agricoles dans la commune de Tamza pour un réseau de 269 km et les

travaux se poursuivent actuellement pour raccorder au réseau électrique 26 autres exploitations, a ajouté le même responsable.

Le wali, Salim Harizi a exhorté les responsables du secteur de l'énergie à suivre les projets de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique et exiger des entreprises de réalisation le respect des délais contractuels.

CAMPAGNE DE RÉCOLTE DE TOMATE À EL TARF production prévisionnelle de plus de 3 millions quintaux

La direction des services agricoles de la wilaya d'El Tarf prévoit au titre de l'actuelle campagne de récolte de tomate industrielle 2024-2025, entamée fin juin, une production de plus de 3,632 millions de quintaux, a-on informé jeudi auprès de cette direction.

La cheffe du bureau de production agricole de cette direction, Zina Djouidi, a précisé à l'APS que cette récolte devra être obtenue sur une superficie de 4,540 hectares dont 98 % irrigués au goutte-à-goutte et 2 % par aspersion à travers



les communes de Dréan, Besbès, Ben M'hidi, Boutheldja et El Tarf.

A ce jour, 28.000 quintaux de tomate ont été

réalisés sur 35 hectares, a indiqué la même cadre qui a précisé que le rendement moyen prévu à l'hectare est de 800

quintaux. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette campagne qui se poursuivra jusqu'au mois d'août prochain, selon la même source. La production de tomate de la wilaya d'El Tarf est dirigée vers sept unités de transformation situées dans la wilaya avec une capacité de 10.700 tonnes/jour ainsi que vers 10 autres unités des wilayas de Guelma, Sétif, Skikda, Annaba et Mila totalisant une capacité de 24.850 tonnes/jour.

TURQUIE

Les feux autour d'Izmir attisés par des vents contraires

Les incendies font de nouveau rage jeudi dans la province touristique turque d'Izmir, poussés par des vents changeants, à plus de 85 km/h, qui compliquent le travail des pompiers, selon les responsables locaux.

Par ailleurs un nouveau foyer s'est déclaré près de la ville d'Antalya (sud) menaçant la populaire station balnéaire de Lara et ses très nombreux hôtels, mais il est en passe d'être maîtrisé selon les autorités locales. Deux incendies ravagent les forêts depuis mercredi soir de part et d'autre de la ville d'Izmir, autour d'Odemiz à l'est et, vers l'Ouest, près de la localité balnéaire de Cesme (à 80 km).

Au moins cinq districts ont dû être évacués mais un octogénaire malade a été retrouvé mort dans sa maison du district d'Odemiz, selon les médias locaux. Le feu menace l'autoroute reliant la ville d'Izmir à Cesme, et la circulation a été interrompue.

"Le feu est actuellement confiné à la zone où se trouve l'autoroute. Si nous pouvons l'éteindre, nous aurons vaincu l'incendie de forêt et pourront commencer les efforts de refroidissement", a estimé le gouverneur provincial d'Izmir, Suleyman Elban.

Mais "le principal problème est la vitesse du vent qui atteint jusqu'à 85 km/h



ce qui fait que le feu se propage très rapidement", a-t-il souligné sur place devant la presse.

"Le vent souffle de manière irrégulière et change constamment de direction rendant l'intervention depuis les airs et au sol très difficile car le feu se propage rapidement et change lui aussi rapidement de direction".

Une dizaine d'avions et une trentaine d'hélicoptères ont été mobilisés ainsi que

1.100 camions de pompiers, a assuré le gouverneur. Selon M. Elban, citant des témoins et des techniciens, l'incendie a été déclenché par un câble électrique dans une zone agricole particulièrement sèche. Selon lui, la plupart des grands feux survenus ces derniers jours ont été déclenchés par les mêmes causes.

Des centaines de foyers se sont déclarés depuis vendredi soir en Turquie sous l'effet de la chaleur et de la

sécheresse, attisés par le vent. Cinquante mille personnes avaient dû être évacuées lundi dans les provinces d'Izmir et de Hatay (sud).

Le ministre turc de l'Agriculture et des forêts Ibrahim Yumakli a mis en garde mardi soir contre "des conditions de chaleur extrême prévues pour la semaine" accompagnées de vents violents sur la côte égéenne à l'ouest du pays et le pourtour méditerranéen.

ALLEMAGNE

Deux importants incendies de forêt dans l'est de l'Allemagne après la canicule

Les pompiers allemands luttent jeudi contre deux importants incendies de forêt dans l'est de l'Allemagne après un épisode de fortes chaleurs dans le pays, également affecté par un début d'année particulièrement sec.

Le premier sinistre, en cours depuis mardi près de Gorischheide, en Saxe, sévit

désormais sur environ 600 hectares et menace de s'étendre dans la région voisine du Brandebourg.

Plus de 500 pompiers volontaires sont mobilisés pour combattre les flammes.

Les habitants de plusieurs hameaux ont été évacués par mesure de sécurité, dont une quarantaine

de pensionnaires d'une résidence pour handicapés. Un second incendie - contre lequel sont aussi mobilisés 500 pompiers - s'étend sur 300 hectares à Saalfeld-Rudolstadt dans la région de Thuringe, où selon les experts il s'agit du plus grand feu de forêt depuis 1993. L'Allemagne a connu mercredi sa journée la plus

chaude de l'année, avec des températures atteignant 39 degrés Celsius.

Les averses nocturnes, qui ont apporté un peu de répit, n'ont guère freiné la progression des deux incendies, ont indiqué les médias locaux. Cette chaleur précoce est survenue à la fin d'un premier semestre exceptionnellement sec.

ALLEMAGNE

Un homme attaque et bénit quatre passagers dans un train

Un homme a attaqué jeudi quatre passagers d'un train circulant entre Hambourg et Vienne, les bénissant légèrement avant d'être arrêté, a indiqué la police allemande, l'arme étant une hache selon le quotidien Bild. "Un homme a blessé plusieurs personnes dans un ICE (InterCity-Express) en direction de

Vienne" alors que le train circulait en Bavière (sud-est), a indiqué la police locale dans un communiqué. "Quatre personnes ont été légèrement blessées" et "le suspect a été arrêté par les forces de police", indique encore la police qui ne précise pas par la nature de l'arme. Selon Bild, l'auteur présume, armé d'une hache,

a été encerclé par des passagers et blessés. Des voyageurs ont également actionné le frein d'urgence et le train a pu s'arrêter sur une voie libre, précise le quotidien selon lequel l'auteur présume a ensuite été transporté à l'hôpital par hélicoptère. La voie ferrée empruntée par le train est actuellement bouclée,

détaille la police qui s'est déployée sur place avec les pompiers, les secours et les services d'urgence de la Deutsche Bahn (DB).

"Les autorités enquêtent actuellement sur les circonstances de l'incident", précise la compagnie ferroviaire publique Deutsche Bahn (DB) dans un communiqué.

EXPLOSION DANS UNE USINE CHIMIQUE EN INDE

Le bilan monte à 40 morts

Le bilan de l'explosion survenue dans une usine chimique de l'Etat indien du Telangana (sud) est monté à 40 morts, ont fait savoir mercredi les autorités locales. L'explosion s'est produite lundi dans la zone indus-

trielle de Pashamylaram, dans le district de Sangareddy. Un précédent bilan faisait état de 36 morts.

En outre, 33 personnes ont été blessées dans l'explosion, dont plusieurs se trouvent dans un état critique. Le bilan

de l'incident pourrait encore s'alourdir, a-t-on indiqué de même source.

Les recherches se poursuivent pour retrouver les disparus. Au moment de l'explosion, 143 employés se trouvaient à l'intérieur de l'usine

qui appartient au groupe pharmaceutique Sigachi Industries.

Ce dernier a annoncé une indemnisation de dix millions de roupies (116.645 dollars) pour les familles de chacune des victimes de l'accident.

SOMALIE

Crash d'un hélicoptère de l'AUSSOM à l'aéroport de Mogadiscio

Un hélicoptère de la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM), s'est écrasé mercredi à l'aéroport de la capitale Mogadiscio, avec huit personnes à bord, a annoncé l'agence de presse somalienne Sonna. L'appareil appartenait à la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM), chargée de combattre les terroristes "shebab". Selon Sonna, l'hélicoptère, avec à son bord huit personnes, s'est écrasé lors de l'atterrissage à l'aéroport Aden Adde de Mogadiscio ce matin (mercredi) après avoir décollé de Balidoogle, situé à environ 90 km de la capitale. "L'incendie a été maîtrisé et les autorités sont en train d'évaluer la situation", a indiqué ce média public sur les réseaux sociaux. Les autorités somaliennes de l'aviation civile, citées par Sonna, ont indiqué qu'en dépit de l'accident, "les opérations de vol demeurent normales".

PAKISTAN

Les pluies et les crues font 64 morts en une semaine

Soixante-quatre personnes, pour près de la moitié des enfants, ont trouvé la mort dans des crues subites au Pakistan, ou l'effondrement de leur maison sous l'effet des pluies, en une semaine de mousson, a indiqué mercredi l'Autorité de gestion des catastrophes. La province du Khyber-Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest frontalier de l'Afghanistan, enregistre le bilan le plus élevé avec 23 morts, dont 10 enfants. L'Autorité fédérale précise que 14 des personnes décédées, dont six enfants, ont péri dans la vallée de Swat, où, selon les médias locaux, la crue soudaine d'une rivière a emporté des familles qui se trouvaient sur ses berges. Le Pendjab, la province la plus peuplée du pays avec près de 130 millions d'habitants dans l'Est frontalier de l'Inde, recense pour sa part 21 morts, dont 11 enfants. La plupart des victimes sont décédées dans l'effondrement du toit ou d'un mur de leur maison. A travers le pays, l'Autorité de gestion des catastrophes fait en outre état de 117 blessés. Le service national de météorologie prévient que les risques de pluies abondantes et donc possiblement de crues subites restent élevés jusqu'à samedi au moins.

En mai, 32 personnes avaient trouvé la mort et plus de 150 avaient été blessées dans de violentes tempêtes au Pakistan, qui a connu au printemps plusieurs épisodes météorologiques extrêmes comme des tempêtes de grêle d'une violence inédite. Le Pakistan est l'un des pays du monde les plus vulnérables aux effets du changement climatique, marqué par des phénomènes extrêmes de plus en plus fréquents.

La mousson d'été apporte 70 à 80% des précipitations annuelles en Asie du Sud entre juin et septembre et est vitale pour la subsistance de millions d'agriculteurs dans une région d'environ deux milliards d'habitants. Mais le Pakistan a encore du mal à se remettre des inondations dévastatrices qui ont affecté près d'un tiers du pays en 2022 et plus de 33 millions de personnes. Alors, 1.700 personnes avaient été tuées et une bonne part des récoltes avaient été perdues.

APS

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ORAN

Pose d'une prothèse articulaire pour un patient hémophile



Les services de hématologie, de chirurgie orthopédique et de médecine physique et réadaptation fonctionnelle du Centre Hospitalo-Universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran ont réussi à poser une prothèse totale du genou à un jeune atteint d'hémophilie, a indiqué, mercredi, une source hospitalière.

Cette intervention importante a été réalisée en coordination entre les services concernés et a consisté en une chirurgie pour l'implantation d'une prothèse de genou artificielle chez un jeune patient hémophile, selon la même source.

Il s'agit de la pose d'une prothèse articulaire totale du genou, en remplacement d'une articulation naturelle gravement endommagée par l'usure ou une arthrite, dans le but de soulager la douleur et d'améliorer la qualité de vie. Le patient opéré est âgé de 20 ans.

Il est en phase de récupération progressive après avoir été incapable de marcher pendant quatre ans, selon la même source.

A noter que les patients hémophiles souffrent de saignements répétés dans les articulations (hémarthroses), en particulier au niveau des genoux, chevilles et coudes.

Cela entraîne une usure et une détérioration permanente des cartilages et des os de l'articulation, causant des douleurs chroniques, une raideur, et une perte totale de la fonction articulaire.

Le remplacement par une prothèse devient alors une solution indispensable pour améliorer la mobilité du genou.

A rappeler que l'hémophilie une maladie génétique rare touchant plus fréquemment les hommes que les femmes provoque des saignements au niveau des articulations à la suite de chocs ou traumatismes, et peut, avec le temps, entraîner des complications graves pouvant aller jusqu'à l'invalidité.

SÉTIF

Un hôpital de 60 lits lancé en travaux à Bouandas

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits ont été officiellement lancés, mercredi, dans la commune de Bouandas (nord de Sétif), dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance.

Le wali de Sétif, Mustapha Limani, qui a présidé, aux côtés des autorités locales civiles et militaires, la cérémonie de pose de la première pierre de ce projet, a écouté un exposé du directeur des équipements publics, Rachid Salah, qui a précisé que la réalisation de cet hôpital a nécessité un investissement public de plus de 2,21 milliards de dinars.

Cet établissement de santé, implanté sur une superficie de plus de 2 hectares, comprendra plusieurs services nécessaires à ce type de structures, notamment un service des urgences, une maternité, des blocs opératoires, en plus de 16 logements de fonction, a ajouté le même responsable, soulignant que l'hôpital sera livré au bout d'un délai contractuel de 36 mois.

Le chef de l'exécutif local a instruit, dans ce contexte, les responsables du secteur de la santé et l'entreprise chargée de la réalisation à l'effet mettre en place les moyens matériels et la main d'œuvre nécessaires afin de "réduire le délai de réalisation au regard de l'importance du projet dans la prise en charge sanitaire des citoyens".

Pour rappel, la wilaya de Sétif compte actuellement, en plus du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenour, 9 établissements publics de santé de proximité (ESPS), 7 établissements publics hospitaliers (EPH), 4 établissements hospitaliers spécialisés (EHS), et un centre anticancer.

APS

ALGER

Inauguration du Centre médico-social de la MIP

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale M. Fayçal Bentaieb a procédé, jeudi à Alger, en compagnie de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, à l'inauguration du Centre médico-social et du service de médecine du travail de la Mutuelle de l'industrie du pétrole (MIP).



La cérémonie de mise en service de cette structure de santé s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takd-jout.

Dans une déclaration à la presse, M. Bentaieb a indiqué que ce centre consti-

tue "un acquis" pour les adhérents de la mutuelle, venant compléter le système de sécurité sociale, rappelant qu'il "existe pas moins de 30 mutuelles au niveau national regroupant plus d'un million et demi d'adhérents".

Il a ajouté que cette "expérience exemplaire" mérite d'être "soutenue et valorisée eu égard à sa contri-

bution à l'accompagnement sanitaire des travailleurs et des retraités du secteur", appelant à sa "généralisation" à d'autres secteurs afin d'assurer une couverture sanitaire qui constitue "l'un des principaux axes de la stratégie des pouvoirs publics".

Pour sa part, Mme Bakir Tafer a salué les efforts de tous ceux

ayant contribué à la réalisation de cette structure sanitaire, dotée d'équipements de pointe en vue de garantir une meilleure prise en charge médicale des travailleurs du secteur, soulignant que cette structure offre "des services médicaux complets notamment la prévention, l'examen, l'orientation et le suivi".

LUTTE CONTRE LE CANCER À TIZI-OUZOU

Le CLCC se dote d'un nouveau matériel de pointe



Un nouveau matériel de pointe a été acquis jeudi par le Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draa Ben-Khedda à l'Ouest de Tizi-Ouzou, dans le cadre des festivités célébrant le 63ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Il s'agit d'un matériel de simulation de pointe destiné au service d'oncologie-radiothérapie, réceptionné en présence du wali, Aboubakr Esseddik Boucetta, et des autorités locales.

Il permettra de réaliser des

avancées importantes dans le traitement des patients, a assuré Kahina Benzidane, cheffe du service radiothérapie au niveau de cette structure.

"C'est un matériel qui permet de cibler les zones tumorales avec précision et qui présente un intérêt mesurable en matière de dosage, surtout.

Il permettra de réduire les marges autour de la tumeur, ce qui le rendra moins toxique pour le tissu sain." a-t-elle expliqué.

Un contrat de formation sur ces machines, les premières ac-

quisées en Algérie et en Afrique, a par ailleurs été conclu avec le fournisseur du matériel afin d'assurer l'accompagnement du personnel médical et technique (médecins et opérateurs de machine) pendant trois ans.

"Nous avons déjà reçu une formation initiale en tant que médecins et opérateurs, mais l'utilisation de ce matériel nécessite une formation spécifique qui sera assurée par le fournisseur. Elle s'étalera sur trois (03) ans et sera actualisée à chaque étape d'utilisation", a fait savoir Mme Benzidane.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 57130 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 57130 martyrs et 135173 blessés, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 118 martyrs et 581 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 6572 Palestiniens sont tombés en martyrs et 23132 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression

sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 12 martyrs et 49 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 652 mar-

tyrs et 4537 blessés. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont violé cet accord et repris le 18 mars leur agression contre Ghaza.

CERVEAU DE L'ENFANT

Une IRM "ultrapuissante" livre des images d'une précision inédite

Une technologie d'imagerie médicale vient de voir le jour, capable de révéler avec une finesse "sans précédent" les structures et l'activité du cerveau des enfants, ouvrant de nouvelles perspectives pour la recherche sur les troubles neurologiques pédiatriques.

Des chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de l'université Paris-Saclay espèrent, grâce à cette innovation technologique, mieux comprendre les troubles du neuro-développement et les maladies du cerveau de l'enfant.

Installé depuis 2007 dans un centre de recherche du CEA (Neurospine), sur le plateau

de Saclay (Essonne), la puissante IRM qui a produit ces clichés livre déjà des images du cerveau adulte.

Adapter cette technologie pour l'utiliser chez l'enfant et obtenir le feu vert des autorités sanitaires pour cet usage a pris plusieurs années de recherche et de développement, ont expliqué les chercheurs mercredi lors d'une conférence de presse.

Pour le Dr David Germanaud, neuropédiatre à l'Institut Robert-Debré du cerveau de l'enfant et chercheur au CEA, il s'agit d'une "première mondiale à ce niveau de technicité des images et de garantie de sécu-

rité". Grâce à une meilleure résolution des images et à des contrastes accrus, cette IRM permet de voir "les détails fins du cerveau, la vascularisation, le métabolisme cérébral...et son activité à l'échelle individuelle", a-t-il précisé.

Le but est de mieux comprendre les troubles du neuro-développement et des maladies du cerveau de l'enfant.

"Chez les enfants concernés, très affectés dans leur fonctionnement cognitif et dont le cerveau est trop petit, nous avons montré que les régions du cerveau les plus atteintes étaient des régions plutôt impliquées dans

le fonctionnement moteur", a encore expliqué Dr Germanaud.

Ainsi au niveau du cortex cérébral, "il peut y avoir des petites malformations responsables de certaines épilepsies de l'enfant: quand on les repère tôt, on peut, chez certains d'entre eux, proposer une chirurgie, on enlève la lésion et on guérit l'épilepsie, et plus on le fait tôt, mieux c'est", a-t-il détaillé. Cette avancée de l'imagerie ouvre, selon lui, "de nouvelles perspectives pour la recherche sur les troubles du neuro-développement et les maladies du cerveau de l'enfant".

APS

CHOLÉRA

La Zambie déclare la fin de l'épidémie

La Zambie a déclaré jeudi la fin de l'épidémie de choléra après cinq semaines consécutives sans aucun nouveau cas confirmé.

"Sur une période continue de plus de cinq semaines, dépassant le seuil international de 28 jours consécutifs, aucun nouveau cas confirmé de choléra n'a été signalé dans aucun district de Zambie", a affirmé le ministre de la Santé, Elijah Muchima, lors d'un point de presse.

D'après M. Muchima, la Zambie a enregistré un total de 496 cas confirmés et neuf morts pendant cet récente épidémie.

Il a salué les parties prenantes pour leur approche multisectorielle dans la lutte contre cette épidémie de choléra, qui a ré-émergé à la fin de l'année dernière.

Selon le ministre, cette résurgence a mis à l'épreuve la résilience des communautés et les capacités de réponse du système de santé du pays. Même si elles ont réussi à contenir la propagation de la maladie véhiculée par l'eau, les autorités de santé resteront vigilantes, a indiqué M. Muchima.

La Zambie a connu sa pire épidémie de choléra entre octobre 2023 et juillet 2024 avec plus de 23.000 cas et plus de 700 morts.

**PRODUITS NOCIFS POUR LA SANTÉ
L'OMS lance une initiative pour augmenter les taxes**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé une initiative destinée à faire augmenter les prix réels du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées d'au moins 50% d'ici à 2035, par le biais de la fiscalité, dans le but de freiner les maladies chroniques et d'obtenir des recettes publiques essentielles.

Le lancement de l'initiative mercredi intervient "au moment où les systèmes de santé sont soumis à une pression énorme, en raison de l'avancée des maladies non transmissibles (MNT), de la diminution de l'aide au développement et de l'augmentation de la dette publique", a souligné l'OMS, dans un communiqué.

La consommation de tabac, d'alcool et de boissons sucrées "alimente l'épidémie de MNT, notamment les cardiopathies, les cancers et le diabète, responsables de plus de 75% des décès dans le monde", a-t-elle expliqué.

D'après un rapport récent, "une augmentation unique de 50% du prix de ces produits pourrait éviter 50 millions de décès prématurés au cours des 50 prochaines années".

"Les taxes sur les produits nocifs pour la santé sont l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons", a déclaré le sous-directeur général de l'OMS chargé de la promotion de la santé, de la prévention et de la lutte contre les maladies, Jeremy Farrar.

Elles "permettent de réduire la consommation de produits nocifs et d'obtenir des recettes que les pouvoirs publics peuvent réinvestir dans les soins de santé, l'éducation et la protection sociale", a-t-il ajouté jugeant qu'"il est temps d'agir".

L'OMS a appelé les pays, la société civile et les partenaires de développement à soutenir cette initiative et à s'engager en faveur d'une fiscalité "plus judicieuse et plus équitable", favorable à la santé et qui permette d'atteindre plus vite les Objectifs de développement durable (ODD).

Entre 2012 et 2022, près de 140 pays ont augmenté les taxes sur le tabac, ce qui a entraîné une hausse des prix réels de plus de 50% en moyenne. Un changement à grande échelle est donc possible, selon l'agence sanitaire mondiale.

SCHIZOPHRÉNIE

Comment réagir face aux délires psychotiques ?

A l'occasion des Journées de la schizophrénie, du 13 au 20 mars, un campagne de déstigmatisation explique comment réagir face aux délires psychotiques.

La schizophrénie touche 1% des Français, soit 660 000 personnes dans l'hexagone. Elle se déclare le plus souvent entre 15 et 25 ans (85% des cas). Et peut être due à la fois à une fragilité biologique, mais aussi à un stress environnemental.

La pandémie de Covid-19 est venue fragiliser son dépistage, sa prise en charge et déclencher de nombreux nouveaux cas. "Il est donc très important pendant cette période d'être attentif, chez les jeunes, à des signes tels que l'entente de voix, la perturbation du sommeil, les troubles alimentaires, souligne l'association Positive Minder.

La pandémie a de plus bouleversé le suivi d'une grande partie des patients. Des hôpitaux de jour, des ateliers et des structures ambulatoires ont fermé, les thérapies de groupes ont souvent été stoppées, l'accès à une première prise en charge est rendu plus difficile et de très nombreuses consultations se font désormais par téléphone ou visioconférence."

Pour faire face au délire psychotique, part la plus impressionnante de cette pathologie, l'association lance une campagne de déstigmatisation du 13 au 20 mars.

DÉLIRE PSYCHOTIQUE : C'EST QUOI ?

Les phases de délires sont souvent discontinues, et ne concernent pas uniquement des personnes



schizophrènes. Elles se manifestent par des idées de persécution, de culpabilité intense, des désirs de grandeur (sauver le monde), des

missions divines... Ils peuvent s'accompagner d'hallucinations auditives, visuelles, olfactives, gustatives et de perturbations de la perception

du corps. La schizophrénie est classée dans le top 10 des maladies les plus invalidantes par l'OMS. Mais de nombreux traitements existent et

évaluent, permettant à 80% des malades de voir leurs symptômes s'améliorer.

LE PATIENT SCHIZOPHRÉNIQUE, AU CENTRE LA PRISE EN CHARGE

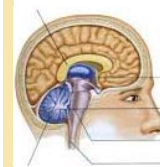
Comment réagir ? Plusieurs options existent, telles que les thérapies cognitives et comportementales (TCC), qui visent à aider le patient à gérer ses délires, en complément des traitements médicamenteux. La prise en compte du patient est indispensable : face aux crises, l'alliance thérapeutique, les décisions partagées ou encore la psychoéducation sont devenues des stratégies clés. Elles reposent sur l'écoute et permettent d'ouvrir le dialogue avec le patient.

Enfin, le soutien aux proches aidants via les associations d'aidants est très important dans la prise en charge.

L'objectif étant de faire comprendre aux familles les symptômes de leur apparition, d'adapter le soutien et la prise de recul.

Mais la thérapie et l'accompagnement associatif ne sont pas les seules réponses, certaines technologies permettent aussi de canaliser les dysfonctionnements du cerveau : applications mobiles, bots, stimulation magnétique transcrânienne, réalité virtuelle ou encore avatars. Toutes sont présentées dans le cadre de Technopen'21.

On sait quelle zone du cerveau est impliquée dans la maladie



Des chercheurs ont identifié d'où vient la schizophrénie dans le cerveau. Une découverte qui peut ouvrir la voie à une meilleure compréhension du trouble psychiatrique.

La schizophrénie est une maladie psychiatrique caractérisée par un ensemble de symptômes très variables ; certains très impressionnants comme les délires et les hallucinations, mais aussi des difficultés cognitives.

Environ 600 ou personnes seraient touchées en France, avec un pronostic qui varie en fonction des caractéristiques de la maladie et de la précocité de la prise en charge.

Les chercheurs ont déjà identifié les origines génétiques et environnementales (cannabis et stress en premier lieu) de la maladie. Mais dans une étude sur des rats, les chercheurs de l'Université de Californie du Sud (UCLA) ont découvert la zone du cerveau impliquée dans la maladie.

En se concentrant sur une protéine spécifique associée à la schizophrénie (la protéine SAP97) et cherchant à localiser son emplacement dans le cerveau, ils ont pu déterminer quelle zone du cerveau serait à l'origine de la schizophrénie. Cet emplacement est le gyrus denté, une partie de l'hippocampe qui contrôle la mémoire épisodique contextuelle, c'est-à-dire le souvenir conscient des expériences de la vie.

Cette découverte pourrait ouvrir la voie à une meilleure compréhension de la maladie et, par la suite, à la mise en place de meilleurs traitements.

Bien que plus modéré, l'hygiène de vie joue aussi un rôle. Il est important de faire attention à la nutrition, au sommeil et à l'apport en facteur neurotrophiques (ce qui permet aux neurones de croître).

La schizophrénie multiplie par 3 le risque de décès précoce

Les personnes atteintes de schizophrénie sont trois fois plus susceptibles de décéder de façon prématurée que la population en général.

Selon une recherche publiée dans le Canadian Medical Association Journal, le taux de mortalité des personnes qui souffrent de schizophrénie est trois fois plus élevé que celui des personnes non atteintes de la maladie. Et en moyenne, les schizophrènes décèdent 8 ans plus tôt.

"Notre étude montre que les personnes atteintes de schizophrénie ne bénéficient pas au même degré de la politique de santé publique et des interventions de soins de santé que les individus sans schizophrénie", explique le Dr Paul Kurdyak, chercheur principal.

Pour cette étude, les chercheurs canadiens ont étudié tous les décès enregistrés pendant une période de 20 ans (entre 1993 et 2012) en Ontario et ont identifié toutes les personnes atteintes de schizophrénie pour voir

les effets de la maladie sur l'espérance de vie. L'étude a montré que les schizophrènes avaient un taux de mortalité plus élevé pour toutes les pathologies, y compris les maladies cardiovasculaires et les affections chroniques. Les personnes souffrant de schizophrénie ont les mêmes facteurs de risque cardiovasculaire que les autres : diabète, obésité, tabagisme et mode de vie sédentaire. Mais ces facteurs de risque sont renforcés car certains médicaments utilisés pour soigner la schizophrénie peuvent entraîner un gain de poids et le développement du diabète.

"Il semble que les personnes atteintes de schizophrénie n'aient pas bénéficié des progrès que nous avons faits pour les patients atteints de maladies physiques chroniques dans la population en général", regrette le Dr Kurdyak.



La schizophrénie, 2^e risque de décès face au Covid-19

Selon des chercheurs américains, la schizophrénie est le 2^e risque majeur de décès face au Covid-19, après l'âge du patient. Une étude de l'Université de New-York menée au cours de la première vague du covid-19, indique que les personnes souffrant de schizophrénie ont près de 3 fois plus de risques de décéder du coronavirus que les personnes qui ne souffrent pas de troubles mentaux. Ce qui fait de la schizophrénie le 2^e risque majeur de décès face au covid, après l'âge.

Pour cette étude publiée sur Jama psychiatry, les chercheurs ont suivi un peu plus de 7000 adultes testés positifs au Covid-19. Ils ont ensuite divisé les patients diagnostiqués avec un trouble psychiatrique dans l'une des trois catégories suivantes : spectre de la schizophrénie, trouble de l'humeur ou trouble anxieux, et ils les ont comparés aux patients pour lesquels aucun trouble psychiatrique n'avait été diagnostiqué.

Parmi ces patients, 75 avaient des antécédents de schizophrénie, 564 de trouble de l'humeur et 350 de trouble anxieux. Si les chercheurs n'ont pas trouvé d'association entre l'anxiété ou les troubles de l'humeur et les décès liés au covid, ils ont en revanche constaté que les patients atteints de schizophrénie étaient environ 17 fois plus susceptibles de décéder du coronavirus.

En comparaison, les patients souffrant



d'insuffisance cardiaque ou de diabète avaient un risque 1,55 fois et 1,28 fois plus élevé de mourir du Covid-19.

La maladie ou son traitement perturberaient le système immunitaire. "C'est à la fois attendu mais aussi surprenant", a déclaré le Dr Donald Goff, professeur de psychiatrie à l'École de médecine de New-York, principal auteur de l'étude.

"Les personnes atteintes de schizophrénie ont une espérance de vie raccourcie jusqu'à 20 ans

en moyenne et beaucoup meurent plus tôt de pneumonie et de maladies virales".

Le Dr Goff et son équipe poursuivent leurs recherches pour déterminer s'il existe une raison biologique pour laquelle les patients atteints de schizophrénie ont un risque plus élevé.

Ils pensent que la maladie ou les médicaments pour la traiter perturbent le système immunitaire, provoquant le fameux "orage de cytokines" qui entraîne le décès des patients.

Quels sont les facteurs de risque ?

A l'occasion de la journée mondiale de la schizophrénie, revêtons sur une maladie qui touche 600 000 personnes en France et ses facteurs de risque.

"La schizophrénie est une maladie psychiatrique caractérisée par un ensemble de symptômes très variables : les plus impressionnants sont les délires et les hallucinations, mais les plus invalidants sont le retrait social et les difficultés cognitives", rappelle l'Inserm à l'occasion de la journée mondiale de la schizophrénie, le 14 mars. Mais comment survient-elle ? Quels sont ses facteurs de risques ? Se soigne-t-elle ? Décryptage.

La schizophrénie touche environ 600 000 personnes en France. Il s'agit d'une pathologie psychiatrique complexe qui perturbe la perception de la réalité. Elle a des aspects productifs tels que la paranoïa, la mégalomanie, les hallucinations...

Des symptômes "négatifs" qui provoquent l'isolement, l'appauvrissement affectif et émotionnel. Et des symptômes dissociatifs faisant perdre l'attention, la cohérence et la logique au patient.



Surtout, elle peut être très variable d'un patient à l'autre et débiter à différents moments de la vie, suite à un épisode psychotique qui donne lieu à des symptômes chroniques plus ou moins intenses par la suite.

A QUEL ÂGE SE DÉVELOPPE LA SCHIZOPHRÉNIE ?

La schizophrénie se déclare souvent au moment de l'adolescence, sur une période estimée entre 15 et 25 ans. Plusieurs paramètres peuvent expliquer son dé-

clenchement : un stress intense, une atteinte infectieuse, l'exposition à des substances. Ces événements jouent sur la biologie du cerveau qui se structure et se restructure au fil du temps et des événements de la vie.

Entre 10 et 30 ans, le cerveau mûrit de façon très active et les régions cérébrales se réorganisent continuellement. Perturber les processus cérébraux sur cette période cruciale de développement met donc en danger le bon fonctionnement du cerveau.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

On remarque que la plupart des patients schizophrènes vivent en milieu urbain ou ont vécu un processus d'immigration. Cela laisse penser que les facteurs environnementaux ont un véritable impact sur la maladie.

Une vulnérabilité génétique peut aussi y être associée, tout en étant rarement le principal moteur de déclenchement. Le stress et la consommation de drogues comme le cannabis qui sont des facteurs à risques clairement identifiés :

- Le stress peut "altérer différents mécanismes biologiques (neurogènes, activité des facteurs de croissance et survie des neurones...) au niveau de plusieurs structures cérébrales (hippocampe, cortex préfrontal, amygdale...).

Il expliquerait ainsi l'incidence plus élevée de la maladie en milieu urbain ou parmi les sujets ayant eu un parcours de migration, notamment au cours de l'enfance et de l'adolescence", souligne l'Inserm.

Les substances psychogènes (comme le cannabis) peuvent doubler le risque de schizophrénie : "le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC) perturberait la maturation cérébrale en agissant sur les récepteurs qu'il active, nombreux au niveau des zones du cerveau impliquées dans les pathologies psychiatriques, et particulièrement dans les régions où la plasticité est importante à l'adolescence", stipule l'Inserm suite à des études.

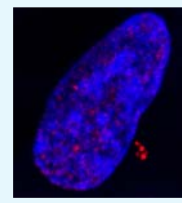
Bien que plus modéré, l'hygiène de vie joue aussi un rôle. Il est important de faire attention à la nutrition, au sommeil et à l'apport en facteur neurotrophiques (ce qui permet aux neurones de croître).

Le même virus à l'origine de la schizophrénie et de la mononucléose ?

Des chercheurs américains ont établi un lien la schizophrénie et le virus d'Epstein-Barr (EBV), responsable de la mononucléose infectieuse.

Le Dr Robert Yolken, professeur en neurovirologie au Johns Hopkins Children's Center de Baltimore (États-Unis) vient de découvrir un lien entre la schizophrénie et le virus d'Epstein-Barr (EBV). Un virus extrêmement courant, responsable, entre autres, de la mononucléose.

Pour établir ce lien, l'équipe du



Dr Yolken a comparé les anticorps au virus d'Epstein-Barr de 432 patients souffrant de schizophrénie de 311 autres n'ayant aucun antécédent de trouble psychiatrique. Les chercheurs se sont ainsi aperçus que les schizophrènes présentaient un niveau d'anticorps de 1,7 à 2,3 fois plus élevé. "Cela indique que la prévention et le traitement du virus d'Epstein-Barr pourraient représenter une approche pour la prévention et le traitement de troubles psychiatriques graves tels que la schizophrénie", souligne le médecin dans Science alert. Les chercheurs n'ont pas encore découvert les raisons de cette réponse immunitaire face au virus. Ils pensent que la schizophrénie pourrait altérer le système immunitaire, rendant les malades plus vulnérables au virus EBV. Ou qu'à l'inverse l'infection par le virus EBV pourrait accroître le risque de schizophrénie.

L'étude des anticorps a été reproduite avec d'autres virus de la famille de l'herpes, mais aucun lien n'a pu être défini.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ Appel à refuser de cautionner un tourisme niant le droit à l'autodétermination

Le Centre d'analyse du Sahara occidental (CASO) a appelé les clients, associations et professionnels du secteur à "refuser de cautionner un tourisme qui banalise l'occupation et nie le droit à l'autodétermination" du peuple sahraoui.



"Le Sahara occidental n'est pas une destination touristique comme les autres. Toute activité économique sur ce territoire doit être soumise au respect du droit international et au consentement du peuple sahraoui", souligne ce centre dans une publication sur les réseaux sociaux.

Selon le CASO, le groupe français Decathlon, via sa filiale Decathlon Travel, propose actuellement plusieurs séjours touristiques dans la ville de Dakhla, au Sa-

hara occidental occupé, incluant des activités de divertissement ou encore des stages sportifs.

"Ces offres, loin d'être anodines, posent de graves questions juridiques et éthiques, tant au regard du droit international public que du droit de l'Union européenne", affirme-t-il.

Le centre rappelle, à ce titre, que par son arrêt du 4 octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé sans équivoque que "le Sahara occidental constitue

un territoire distinct et séparé du Maroc au sens du droit international".

La CJUE a même jugé que l'exploitation des ressources ou l'exercice d'activités économiques dans ce territoire, sans le consentement du peuple sahraoui, représenté juridiquement par le Front Polisario, était contraire au droit.

Quiconque maintient et promeut une offre commerciale touristique sur le territoire du Sahara occidental occupé, sans consultation ni consente-

ment du peuple sahraoui, "s'expose à plusieurs risques juridiques concrets", soutient le CASO.

Il cite, à ce propos, la "violation du droit international humanitaire, en soutenant indirectement une puissance occupante, la complicité dans l'exploitation illégale d'un territoire non autonome et l'engagement de sa responsabilité civile pour préjudice économique causé à un peuple sous occupation".

L'armée sahraouie cible des bases de l'armée d'occupation marocaine dans la région d'Aousserd

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases et des retranchements de l'armée d'occupation marocaine dans la région d'Aousserd, indique, mercredi, un com-

munié militaire de la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS.

Des détachements avancés de l'APLS ont ciblé, mercredi, par un bombardement intense

des bases et des retranchements de l'occupant marocain dans la région d'Aousserd, a précisé le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les attaques de l'armée

sahraouie "se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, le long du mur de la honte", a conclu le communiqué.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Plus de 2 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë (ONU)



Environ 2,2 millions de personnes en République centrafricaine (RCA), soit une personne sur trois, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, ont indiqué mercredi des agences humanitaires des Nations Unies.

Parmi ces personnes, près de 1,7 million (27% de la population) sont classées en situation de crise (phase 3) du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), et plus de 480.000 autres (7% de la population) en insécurité alimentaire d'urgence (phase 4 de l'IPC).

Selon la dernière enquête de

l'IPC, concernant la période d'avril à août 2025, la population en phase 3 de l'IPC (crise) a connu une légère baisse d'environ 76.000 personnes par rapport à la même période de l'année dernière.

Dans le même temps, la population en phase 4 de l'IPC (urgence) a légèrement augmenté passant de 430.000 à 480.000 personnes.

Malgré une légère amélioration de la sécurité alimentaire des populations, 80 zones analysées sur 85 sont classées en situation de crise (phase 3 de l'IPC).

Cela démontre que la situation alimentaire reste "préoccupante" à

cause des irrégularités des pluies, l'insécurité lors de la période des cultures, le faible accès aux semences, l'infestation des cultures et la tendance haussière des prix de certaines denrées alimentaires de base.

Le rapport pointe également du doigt les effets des conflits au Soudan et au Soudan du Sud qui poussent un nombre important de populations à se déplacer. Selon les agences humanitaires de l'ONU, plus de 440.000 personnes continuent de vivre en situation de déplacement avec un accès limité aux moyens de subsistance.

ACCORD DE PAIX ENTRE LA RDC ET LE RWANDA MAE congolaise : "ce n'est qu'un début"

L'accord de paix conclu récemment entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda "n'est qu'un début", a souligné jeudi soir la ministre congolaise des Affaires étrangères, Thérèse Kayikwamba Wagner.

Cet accord, signé le 27 juin dernier à Washington, prévoit l'établissement d'un mécanisme conjoint de coordination sécuritaire dans un délai de 30 jours, chargé de superviser le désengagement des forces, la neutralisation des groupes armés non étatiques et le respect de l'interdiction des actes hostiles.

Sur le plan humanitaire, l'accord instaure un dispositif chargé d'encadrer le retour volontaire d'environ 250.000 réfugiés et déplacés, ainsi que la réouverture rapide des couloirs d'aide dans les zones affectées.

Un sommet devant réunir le président congolais Félix Tshisekedi et son homologue rwandais Paul Kagame est prévu à Washington dans les semaines à venir, dans l'optique d'entériner les progrès réalisés, d'après la même source.

"Nous allons continuer à avancer vers la mise en œuvre de cet accord, mais surtout aussi vers une paix durable, vers un développement durable et vers une pacification continue de la partie Est de notre pays et évidemment de la région des Grands Lacs", a tenu à préciser également Mme Wagner.

Depuis des décennies, l'Est de la RDC reste en proie à des violences récurrentes, exacerbées par les offensives du Mouvement du 23 mars (M23), que Kinshasa accuse Kigali de soutenir. Le Rwanda, de son côté, dément tout appui au M23.

TOGO Démarrage de la campagne électorale pour les municipales

La campagne pour les élections municipales au Togo, prévues le 17 juillet courant, s'est ouverte mardi, ont rapporté mercredi des médias sur place.

"Le scrutin permettra d'élire 1.527 conseillers municipaux, parmi lesquels seront désignés les maires des différentes communes", a-t-on ajouté de même source.

Un dispositif spécial, la Force de sécurité des élections municipales (FOSEM-2025), a été mis en place et déployé à travers le pays afin d'assurer le bon déroulement du scrutin.

VIOLENCES AU SOUDAN DU SUD 739 morts et 679 blessés en trois mois (ONU)

La mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS) a déclaré qu'entre janvier et mars, 739 civils ont été tués, 679 blessés et 149 enlevés, en raison d'une escalade de violences, qualifiant ce nombre "du plus élevé sur une période de trois mois depuis 2020".

Ce bilan marque une "augmentation de 110% des civils tués (de 352 à 739)" par rapport au trimestre précédent, a indiqué l'Unmiss dans un communiqué.

Le nombre total de victimes est "le plus élevé sur une période de trois mois depuis 2020", précise-t-elle encore.

La majorité des victimes - comptabilisées notamment dans la région de Warrap, où le président Salva Kiir a déclaré l'état d'urgence en juin - sont notamment le fait de milices communautaires ou de groupes de défense civile.

L'ONU s'est plusieurs fois inquiétée de la détérioration récente de la situation dans le pays. En mai, le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Turk, a appelé toutes les parties à "se retirer d'urgence du bord du gouffre" et à respecter l'accord de paix de 2018.

APS

PALESTINE

Le Maroc continue d'alimenter "la machine génocidaire" sioniste contre le peuple palestinien

Le Maroc continue d'alimenter "la machine génocidaire" sioniste contre le peuple palestinien par l'acheminement via ses ports de matériel militaire à destination de l'entité sioniste, rapporte le site d'information Middle East Eye (MEE).

"Malgré les protestations publiques, les cargaisons de matériel militaire (à destination de l'entité sioniste) via les ports marocains se poursuivent, facilitant les attaques contre les Palestiniens", affirme ce média dans une enquête intitulée "Alimenter la machine génocidaire : le soutien du Maroc à la guerre contre Gaza".

En passant par les ports marocains, il est impossible de ne pas remarquer la domination de "Maersk" sur le marché des conteneurs, relève le site, soulignant que "la forte présence de la compagnie danoise du transport maritime dans les ports de ce pays d'Afrique du Nord ne serait peut-être pas très intrigante si le géant international de la logistique n'était pas connu pour expédier du matériel militaire" à l'entité sioniste dans le cadre de son agression contre Gaza.

"Le Maroc est devenu un point crucial sur la route des armes, facilitant les expéditions de fret militaire (vers l'entité sioniste), notamment via Maersk.

Cela comprend des composants d'avions de chasse F-35 qui ont alimenté les attaques contre les Palestiniens", avance Middle East Eye.

S'appuyant sur un récent rapport

de "Declassified UK" et du journal d'investigation irlandais "The Ditch", MEE soutient qu'en avril dernier, un matériel d'avion a quitté le port de Houston, aux Etats-Unis.

Deux semaines plus tard, l'expédition assurée par Maersk Detroit, battant pavillon américain, est arrivée à Tanger (Maroc) où la cargaison était transférée sur un autre porte-conteneurs, le Nexoe Maersk.

"Après avoir traversé la Méditerranée, la cargaison est arrivée au port de Haïfa avant d'être acheminée jusqu'à la base aérienne de Nevatim, un point de départ essentiel pour les bombardements sur Gaza", a-t-il détaillé.

Lorsque la nouvelle s'est répandue, des milliers de manifestants se sont rassemblés dans les ports de Casablanca et de Tanger Med, tandis qu'au moins huit dockers ont démissionné, rappelle ce site d'information.

"Les ports marocains sont devenus une option intéressante sur la route de transfert d'armes (vers l'entité sioniste) après que deux cargaisons de Maersk ont été empêchées d'accoster en Espagne en novembre", assure MEE. Au lieu de cela, elles ont accosté au port de Tanger Med. Le chercheur au Centre Delàs

d'études sur la paix (Espagne), Alejandro Pozo, a confirmé au MEE que "les transferts d'armes via la route Espagne-Maroc sont considérés comme un trafic régulier et n'ont pas cessé". Interrogé sur le choix du Maroc comme point de transfert d'armes vers l'entité sioniste, le chercheur a mentionné notamment la "dépendance" du royaume à l'égard de l'entité sioniste pour ses équipements militaires, comme l'illustre la récente décision de Rabat de sélectionner une entreprise sioniste de l'armement comme l'un de ses principaux fournisseurs d'armes.

Par ailleurs, et malgré l'ampleur des manifestations dénonçant la normalisation avec l'entité sioniste et l'implication du Makhzen dans le génocide à Gaza, le Maroc "n'a pas changé de politique", fait remarquer MEE.

Citant une militante marocaine, le site indique qu'une "menace constante de répression" pèse sur l'activisme pro-palestinien.

"Vingt militants ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison depuis 2021", note le site, précisant que le nombre d'arrestations a augmenté depuis le début de l'agression sioniste contre Gaza en octobre 2023.

Agression sioniste: 85 % du territoire de Gaza soumis à un ordre de déplacement

Environ 85 % du territoire de Gaza est soumis à un ordre de déplacement, a indiqué l'ONU, soulignant que plus de 700.000 Palestiniens ont été de nouveau déplacés de force dans l'enclave palestinienne, depuis la rupture du cessez-le-feu en mars dernier.

L'occupation sioniste a émis "un nouvel ordre de déplacement pour deux quartiers de Khan Younes dans lesquels vivent jusqu'à 80.000 personnes", a déclaré mercredi Stéphane Dujarric, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de presse. "Environ 85 % du territoire de Gaza est actuellement soumis à un ordre de déplacement ou situé dans des zones militaires, ce qui entrave gravement l'accès de la population à l'aide humanitaire essentielle et la

capacité des travailleurs humanitaires à atteindre les personnes dans le besoin", a-t-il alerté. Il a également fait savoir que, "depuis la rupture du cessez-le-feu en mars, quelque 714.000 Palestiniens ont été à nouveau déplacés de force à Gaza, dont près de 29.000 en seulement 24 heures, entre dimanche et lundi".

Le porte-parole a, en outre, signalé qu'"aucune aide humanitaire n'a été autorisée à entrer à Gaza depuis quatre mois, malgré les centaines de milliers de personnes nouvellement déplacées".

Il a notamment expliqué que les partenaires chargés des abris indiquent que "97 % des sites étudiés ont signalé des personnes déplacées dormant à l'extérieur". Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) réitère qu'un flux

continu de fournitures humanitaires via de multiples points de passage est essentiel pour répondre aux besoins de la population et empêcher une aggravation de la situation, déjà désespérée", a-t-il prévenu. Par ailleurs, M. Dujarric a souligné que "l'épuisement des stocks de carburant continue de faire des ravages dans les opérations d'aide", limitant la capacité de réponse de l'ONU et de ses partenaires humanitaires. "Nos partenaires soulignent que si les stocks de carburant ne sont pas reconstitués immédiatement, Gaza pourrait être confrontée à une panne totale de communication, entravant gravement l'accès et la coordination humanitaires et empêchant les communautés touchées de recevoir des informations essentielles", a-t-il dit.

Génocide à Gaza: la British Medical Association rompt ses relations avec son homologue sioniste

La British Medical Association (BMA), principale association professionnelle de médecins au Royaume-Uni, a décidé de rompre toute relation avec l'association médicale sioniste (IMA), l'accusant de se comporter en "véritable collaboratrice" de l'entreprise génocidaire du peuple palestinien.

L'association médicale britannique annonce "suspendre tout dialogue avec l'Association médicale (sioniste) jusqu'à ce qu'elle affirme sa neutralité médicale et condamne les attaques contre les soins de santé

à Gaza". La décision, qui s'accompagne d'une demande d'expulsion de l'IMA de l'Association médicale mondiale, a été adoptée lors de la Conférence annuelle de la BMA, association comptant plus de 190.000 médecins exerçant au Royaume-Uni.

La BMA est aussi connue pour être l'éditrice de l'hebdomadaire The British Medical Journal (BMJ), l'une des revues médicales les plus lues au niveau mondial. L'association dénonce également la répression des étudiants en médecine et des profes-

sionnels de santé qui ont défendu la Palestine, condamnant la destruction des services de santé et le meurtre de professionnels de santé à Gaza. Elle exige la libération immédiate des professionnels de santé de Gaza détenus, et exhorte le gouvernement britannique à soutenir la Cour pénale internationale et la Cour internationale de Justice afin de traduire en justice les coupables de crimes de guerre, notamment les médecins ayant participé ou soutenu la torture de Palestiniens dans les prisons sionistes.

IRAN

Téhéran reste attaché au Traité de non-prolifération nucléaire

L'Iran a affirmé jeudi son attachement au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), en dépit de sa décision de suspendre sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), annoncée la veille.

"L'Iran reste attaché au TNP et à son accord de garanties", a déclaré le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, dans un message posté sur les réseaux sociaux.

Le président iranien Massoud Pezeshkian a promulgué, mercredi, la loi relative à la suspension de la coopération avec l'AIEA, approuvée la semaine dernière par le Parlement.

"En application de l'article 123 de la Constitution de la République islamique d'Iran, Massoud Pezeshkian a promulgué officiellement mercredi la loi concernant la suspension de la coopération avec l'AIEA, qui a été approuvée la semaine écoulée par l'Assemblée islamique d'Iran", a indiqué la présidence iranienne dans un communiqué, relayé par l'agence de presse Irna.

PAKISTAN

30 talibans pakistanais tués à la frontière afghane

L'armée pakistanaise a déclaré vendredi avoir tué 30 talibans pakistanais ou membres d'un groupe affilié à la frontière afghane depuis mardi soir, dans la même zone où 16 soldats avaient été victimes d'un attentat-suicide la semaine dernière.

"Les forces de sécurité ont fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel, d'une préparation vigilante et ont empêché une catastrophe potentielle", a déclaré l'armée dans un communiqué.

"Une grande quantité d'armes, de munitions et d'explosifs a également été récupérée", a-t-elle ajouté.

Le Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif, a félicité les forces de sécurité pour avoir "djoué une tentative d'infiltration", dans un communiqué également publié vendredi.

"Nous sommes déterminés à éliminer complètement toutes les formes de terrorisme du pays", est-il précisé dans le document.

Au moins seize soldats ont été tués dans un attentat-suicide mené samedi par des talibans pakistanais dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest).

Les violences se sont multipliées dans l'ouest du Pakistan, région frontalière de l'Afghanistan.

LIBAN

Un martyr et trois blessés dans une frappe sioniste près de Beyrouth

Un Libanais est tombé en martyr et trois autres ont été blessés dans une frappe de l'armée sioniste qui a visé, jeudi après-midi, une voiture à l'entrée sud de Beyrouth, a annoncé le ministère libanais de la Santé.

"La frappe de l'ennemi (sioniste) contre une voiture à Khaldé a fait un martyr et trois blessés", a précisé le ministère dans un bilan provisoire.

Selon l'agence d'information libanaise ANI, "un drone ennemi a visé une voiture sur l'auto-route de Khaldé", qui mène à la capitale.

Malgré un cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre dernier pour mettre fin à plus d'un an d'agressions, l'armée sioniste continue de mener des frappes sur le Liban de manière quasi-quotidienne, faisant à chaque fois des martyrs, des blessés et d'énormes dégâts matériels.

APS

ESPLANADE DE "MAQAM ECHAHID" Le Premier Festival de la Jeunesse s'ouvre à Alger

Le Premier Festival d'Alger de la Jeunesse s'est ouvert, jeudi soir à l'esplanade de "Maqam Echahid", dans une cérémonie présidée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, accompagné du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine El-Mehdi Oualid, invité à cette cérémonie.

Devant les cadres du département de la Jeunesse et de la wilaya d'Alger et un public nombreux de jeunes venus de toutes les régions d'Algérie et de la diaspora, M. Hidaoui s'est arrêté, dans une courte intervention qu'il a souhaitée, sur les trois intitulés mis en valeur dans cette première édition, "Un Jeune - Une Idée", "72 heures d'entrepreneuriat" et "Les jeunes de la diaspora et l'après événement".

Le ministre de la Jeunesse notera avec satisfaction le "déploiement de la jeunesse dans toutes les régions du pays, qui œuvre dans la continuité d'une dynamique de travail opiniâtre", soulignant "la transition qualitative effectuée", couronnée par les "échanges fructueux" avec les jeunes algériens de la diaspora, qui, a-t-il conclu, ont "adopté et intégré" l'idée de se joindre aux efforts de leurs frères pour une "Algérie nouvelle et victorieuse".

Placé sous le slogan, "El Bahdja fel Mahroussa", le Premier Festival d'Alger de la Jeunesse, prévu jusqu'au 4 juillet, est organisé sous l'égide du ministère de la Jeunesse et de la wilaya d'Alger, par la direction de la Jeunesse, des Sports et

des Loisirs, en célébration du 63e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

La participation des Ligues, des Associations et des Etablissements de Jeunesse, a permis à ce festival de se doter d'un programme prolifique à plusieurs volets, scientifique, culturel, sportif, social, préventif ou encore, environnemental.

La première édition de cette grande manifestation qui s'inscrit dans l'élan de redynamisation de la jeunesse dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la Capitale Alger, se déploiera dans l'Algérois, sur cinq sites, Maqam Echahid, El Kadous, le Parc urbain de Bab Ez-zouar, La Promenade des Sablettes et ses trois points d'animation: le Centre des Sablettes, la plage "El Mourabitoune" et la Marina, l'Esplanade d'El Kitani et Sidi Fredj.

Chaque site étant doté d'un village de loisirs, plusieurs activités sont prévues par ce méga-programme qui comptera notamment, randonnées, jeux de plage, arts de la rue, spectacles musicaux dans les différents genres du patrimoine algérien, chants patrio-

tiques, concours de fanfares et de photographie d'art, jeux récréatifs, théâtre, jeux aquatiques, arts plastiques et sensibilisation des jeunes pour se prémunir contre les fléaux sociaux, entre autres.

Des chapiteaux dédiés à différentes activités scientifiques, culturelles, sportives, sociales et environnementales ont été mis à la disposition du public avec distribution de flyers, prospectus, brochures et dépliants d'informations.

Dans la joie et la convivialité, le public a pu apprécier le rendu de plusieurs artistes et troupes folkloriques et modernes, qui se sont succédé sur la grande scène de l'Esplanade de "Maqam Echahid", s'investissant généreusement dans des prestations de différents registres artistiques, chants et danses traditionnels et contemporains de plusieurs régions du pays.

Un autre programme aussi riche et varié, donnant suite à celui du Premier Festival d'Alger de la Jeunesse, est prévu à l'Esplanade de "Maqam Echahid" dans les jours qui suivront la célébration officielle du 63e Anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

en plus de refléter un brassage culturel où se croisent les dimensions africaine, amazighe et arabe de la Région du Nord-afriacain. Plusieurs activités figurent au programme de cette manifestation, dont des ateliers, des expositions et des spectacles, comme démarche visant à intégrer le patrimoine culturel immatériel dans le processus de développement culturel et touristique durable. La fête se poursuivra jusqu'à lundi prochain avec au programme l'animation de soirées artistiques, des journées d'études, des expositions culturelles et d'artisanat traditionnel, ainsi que des sorties sur le terrain, selon les organisateurs.

la région et une source de fierté pour la jeunesse, a-t-il précisé, ajoutant que tous les moyens sont mobilisés, en coordination avec le commissariat du festival, afin d'assurer la réussite de l'événement.

M. Moumène a saisi cette opportunité pour saluer le rôle important joué par les associations culturelles et les comités des quartiers, notamment les Ksour El-Mizane et Zelouaz, dans la préservation de l'esprit de cette fête. Pour sa part, le directeur de l'Office national du parc culturel du Tassili N'Ajers, Abdelkader Hefaoûl, a estimé que cette fête annuelle constitue un patrimoine authentique de la région qui renforce la culture de la paix et de l'appartenance,

de la manifestation. Des professeurs d'universités de Tamanrasset et d'Alger sont également présents à l'événement, conférant à la manifestation culturelle un caractère académique, a-t-il ajouté. Le wali de Djanet, M'hamed Moumène, a affirmé, de son côté, que la fête de la "S'beiba", représente, bien plus qu'un événement local, un patrimoine culturel algérien authentique, reconnu par l'Unesco en 2014 comme patrimoine immatériel de l'Humanité, de par sa profonde symbolique et la beauté et la singularité de ses différentes facettes.

La wilaya considère l'événement comme un pilier du développement culturel et touristique de

DJANET

Coup d'envoi de la manifestation culturelle "S'beiba"

La manifestation culturelle "S'beiba" a débuté mercredi soir à Djanet, avec la participation de troupes artistiques et culturelles venues de plusieurs wilayas du pays et de représentants de la Libye.

Placée cette année sous le signe "S'beiba, une histoire à raconter, une œuvre éternelle", cette fête annuelle est marquée cette année par la présence de plusieurs wilayas, dont Timimoun, Bechar, Ouargla et In-Salah, en plus de la participation de la Libye voisine, traduisant ainsi la profondeur des liens culturels entre les deux pays frères, a indiqué le commissaire du festival, Nacer Bekkar, lors de la cérémonie d'ouverture

CINÉMATHEQUE ALGÉRIENNE

L'ancien directeur Boudjemâa Karèche reçoit le Prix Vittorio Boarini

Le Prix Vittorio Boarini 2025, du nom du fondateur de la Cinémathèque de la ville italienne de Bologne, a été décerné à l'ancien directeur de la Cinémathèque algérienne, Boudjemâa Karèche, pour son "apport important à la protection et diffusion du patrimoine cinématographique", ont indiqué les organisateurs.

Décerné à l'occasion de la 39ème édition du Festival "Il cinema ritrovato" (21- 29 juin), dédié aux chefs d'œuvres du cinéma et aux classiques intemporels, le Prix Vittorio

Boarini 2025 a été décerné à l'ancien directeur de la Cinémathèque algérienne (1978 à 2003) Boudjemâa Karèche. animateur, dès 1971, de la Cinémathèque algérienne, Boudjemâa Karèche a contribué à faire de la cinémathèque un "lieu de référence du cinéma dans son pays et une scène reconnue et appréciée dans le monde du cinéma international", ont souligné les organisateurs.

Auteur d'ouvrages sur le cinéma, il a publié en 2005 "Un jour, un film", un recueil d'anciens arti-

cles parus dans la presse nationale, "Juste un mot" (2009) et "L'héritage du charbonnier", récit sur la vie et œuvre du cinéaste algérien Mohamed Bouamari (1941-2006).

Créé en 2022 en hommage au fondateur de la Cinémathèque de Bologne, le Prix Vittorio Boarini est une récompense décernée chaque année lors du Festival "Il Cinema Ritrovato" à des personnalités qui se sont distinguées dans la protection et la diffusion du patrimoine cinématographique à travers le monde.

BEJAIA

Une centaine de poètes au Festival de la poésie amazighe à Akbou

Une centaine de poètes participent à la 15e édition du Festival national de la poésie amazighe qui s'est ouverte jeudi à Akbou (Bejaia). Organisé par l'association "Etoile culturelle d'Akbou" et parrainé par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), l'événement a donné lieu à une animation multiple.

Il a notamment été procédé à un jumelage culturel entre les villes d'Akbou et de Timimoune, ainsi qu'au lancement des festivités célébrant le 63e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

La cérémonie inaugurale a été marquée par un concert de chorales des deux villes jumelées, associant notamment l'Ahellil et le Karkabou de Timimoune aux chants sacrés de la région d'Akbou, interprétés par des troupes locales d'Urar Lxaleth.

Un orchestre moderne de musique et de chants kabyles s'en est suivi, ponctué par des hommages rendus principalement à deux figures emblématiques de la culture nationale, Hamid Medjahed, voix vivante de la chanson d'expression kabyle et feu Moulay Slimane Seddiki, maître de l'Ahellil.

La compétition et les joutes poétiques, quant à elles sont programmées pour l'après midi de ce jeudi, à la maison de jeunes "Abderahmane Farès", coïncidant par ailleurs avec le lancement d'ateliers de formation en artisanat.

L'événement, selon le programme présenté, comprend également, des conférences débats, des visites au niveau des sites culturels et historiques de la région, notamment celui d'Ifri-Ouzellaguenne, qui a abrité le Congrès de la Soummam le 20 août 1956, du folklore musical, entre autres activités, qui toutes se déclinent en un seul slogan "Akbou-Timimoune : au cœur de la cohésion nationale".

MOSTAGANEM

Lancement de la 8e édition du Festival national de la poésie des jeunes

Les activités de la 8e édition du Festival national de la poésie des jeunes ont été ouvertes, jeudi au théâtre régional "Djalil Abdelhalim" de Mostaganem, avec la participation d'environ 80 poètes issus de 32 wilayas.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, placée sous le slogan "Mon pays, ma fierté et mon honneur", s'est déroulée en présence des poètes en compétition dans les trois catégories du festival qui sont la poésie en arabe classique, la poésie populaire (melhoun) et la poésie en langue amazighe.

Intervenant à l'ouverture de cette manifestation, le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Blidi Touati, a indiqué que cette édition coïncide avec la célébration du 63e anniversaire des fêtes de l'Indépendance et de la Jeunesse, constituant ainsi "une occasion de libérer les mots, les plumes et les expressions pour chanter la patrie".

Selon le même responsable, ce rendez-vous littéraire constitue "une opportunité pour les jeunes poètes, dans cette ville de poésie, de culture et d'authenticité, de perfectionner leurs talents et de s'ouvrir aux diverses expériences poétiques à travers le pays".

En marge du festival, se tiendra également la 8e conférence nationale sur la poésie des jeunes, avec la participation d'enseignants et de chercheurs spécialisés.

Pour rappel, l'édition précédente, tenue fin 2024, avait couronné Amine Boukhari de la wilaya de Mostaganem dans la catégorie de poésie en arabe classique, de Attallah Bassam de la wilaya de M'sila pour la poésie melhoun et de Belkacem Azzeddine Gtaia de la wilaya de Biskra pour la poésie amazighe.

Organisé par la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Mostaganem, en coordination avec la ligue des activités culturelles et artistiques, ce festival vise à découvrir et perfectionner les talents dans le domaine poétique et littéraire, à encourager les jeunes poètes, à développer leurs capacités linguistiques et stylistiques, et à promouvoir le goût artistique dans ce genre littéraire, ont précisé les organisateurs.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Attribution de licences d'exploitation de la 5G

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCCE) a attribué, jeudi, 3 licences d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques mobiles ouverts au public, de cinquième génération (5G) avec fourniture des services associés, aux trois opérateurs de téléphonie mobile à savoir : "Mobilis", "Ooredoo" et "Djezzy".



Les résultats de cet appel à concurrence pour l'octroi de ces licences ont été annoncés en présence de membres du Gouvernement, de représentants d'instances officielles et des opérateurs de téléphonie mobile.

L'entreprise "ATM" (Mobilis) est ainsi arrivée en première position, pour une contrepartie financière liée à la licence estimée à 22,19 milliards DA, suivi de Wataniya Telecom Algérie (Ooredoo) en deuxième position pour 21 milliards DA, puis Optimum Telecom Algérie (Djezzy) en troisième position pour 20,7 milliards DA.

A cette occasion, les représentants des opérateurs retenus ont remis les choix des sous-bandes de fréquences, sachant que la durée de validité des licences octroyées est de 15 ans renouvelable.

A ce propos, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a indiqué que ce pas "concrétise l'étape de l'Algérie victorieuse qui avance à pas sûrs vers l'avenir, animée par une volonté politique ferme et une

vision stratégique ambitieuse dont les contours ont été dessinés par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune".

"Ce que nous vivons aujourd'hui n'est pas une simple promotion technique, mais plutôt une décision et un investissement stratégiques dans l'avenir de l'économie, dans les capacités de la jeunesse mais aussi dans la position de l'Algérie sur la nouvelle géographie mondiale du numérique", a-t-il ajouté.

Il a également évoqué l'impact de ce nouveau service sur la dynamisation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, précisant que la 5G permettrait "le lancement d'une nouvelle génération de villes intelligentes outre l'intégration des systèmes d'intelligence artificielle et du big data au cœur des politiques publiques".

De son côté, le président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCCE), Mohamed El Hadi Hannachi, a expliqué que le déploiement de la 5G "renforcera le dévelop-

pement économique et les services publics".

Cette initiative "marque le début d'un parcours ambitieux visant à généraliser la couverture et améliorer la qualité du service, afin d'atteindre l'inclusion numérique, contribuant ainsi à consolider l'économie nationale", a-t-il poursuivi, réaffirmant l'engagement de son autorité à "accompagner les opérateurs retenus dans un cadre transparent et équitable".

Par ailleurs, les représentants des opérateurs retenus ont exprimé leur disponibilité à lancer cette technologie.

Le Président-directeur général de l'opérateur "Mobilis", Chawki Boukhazani, a indiqué que l'offre présentée par son entreprise "traduit son engagement à accompagner la politique de transition vers la 5G, ce qui est en phase avec la culture de l'entreprise, fondée sur la contribution à la mise en œuvre des stratégies de l'Etat à travers des actions concrètes sur le terrain.

Pour sa part, le Directeur général d'Ooredoo, Roni Tohme, a réaffirmé

l'engagement de son entreprise à "fournir des solutions avancées reposant sur la qualité, l'innovation et la réactivité aux besoins de la société algérienne, contribuant ainsi au développement socioéconomique durable".

Le Directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci a, quant à lui, mis en avant la responsabilité qui incombe aux opérateurs dans une conjoncture "exigeant d'être au diapason des mutations technologiques actuelles, en innovant et de s'adaptant constamment pour offrir des services à la hauteur des attentes de la société et de l'économie nationales".

A noter que l'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy" s'apprête à lancer progressivement son réseau 5G, à travers "le lancement des premières offres commerciales dans les trois prochains mois", en accordant "la priorité à huit wilayas : Alger, Oran, Constantine, Sétif, Skikda, Ouargla, Tlemcen et Blida", selon les explications fournies par l'opérateur de téléphonie mobile.

TECHNOLOGIE SPATIALE

L'ONU appelle à une coopération internationale renforcée



La vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, a souligné que sans les satellites en orbite, les systèmes alimentaires mondiaux s'effondreraient en quelques semaines, et les espoirs d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), seraient loin d'être atteints, appelant à une coopération internationale renforcée dans ce domaine.

Intervenant lors d'une réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, tenue mercredi à Vienne, Amina Mohammed, a affirmé que "sans les satellites en orbite aujourd'hui, les systèmes alimentaires mondiaux s'effondreraient en quelques semaines.

Les intervenants d'urgence perdraient leur bouée de sauvetage. Les climatologues auraient navigué à l'aveuglette.

Nos espoirs d'atteindre les Objectifs de développement durable seraient loin d'être atteints".

Pour Mme Mohammed, "l'espace n'est pas l'ultime frontière, mais plutôt le fondement de notre présent".

Elle a estimé que la technologie spatiale n'était plus seulement une frontière lointaine, mais "un pilier fondamental de la vie quotidienne et du développement mondial".

Elle a appelé, à cet effet, à "une coopération internationale renforcée", alors que le monde "dépend de plus en plus des satellites pour tout, de la réponse aux catastrophes à la surveillance du climat".

Depuis près de sept décennies, le Comité de l'ONU sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique encourage la coopération internationale par le biais de cinq traités spatiaux, de lignes directrices en matière de durabilité et du Programme spatial 2030.

A son retour de la 4ème Conférence internationale sur le financement du développement, tenue cette semaine à Séville (Espagne), Mme Mohammed a souligné que les domaines identifiés par l'ONU comme essentiels à l'accélération du développement durable reposent tous sur les technologies spatiales, appelant à faire de l'espace "un catalyseur", pour atteindre les ODD.

ASTRONOMIE

Un possible objet interstellaire traverse le système solaire, selon l'ESA

Un objet supposé venir d'en dehors du système solaire, de type interstellaire, a été détecté par des astronomes, a indiqué mercredi l'Agence spatiale européenne (ESA).

Baptisé A11pl3Z, il ne présente pas de risque de collision avec la Terre, a dit le responsable de la défense planétaire de l'ESA, Richard Moissl: "Il va voler profondément dans le système solaire, en passant juste dans l'orbite de Mars".

Evolution à une vitesse estimée jusqu'à 60 km/seconde, soit plus de 200.000 km/heure, sa trajectoire "indique qu'il n'est pas en orbite autour du Soleil, mais vient de l'espace interstellaire et va y retourner". Une confirmation officielle de ses caractéristiques est attendue de la

part du centre des planètes mineures de l'Union astronomique internationale, qui a enregistré plus de cent observations de l'objet par des astronomes.

Détecté dès le 14 juin, il pourrait faire 10 à 20 km de diamètre, ou peut-être moins selon M. Moissl.

"Il va briller de plus en plus et s'approcher du Soleil jusqu'à la fin octobre, et sera encore observable jusqu'à l'an prochain", a-t-il dit.

Si sa nature est officiellement confirmée, ce serait le troisième objet observé en provenance de l'espace interstellaire.

Le premier, Oumuamua, a été détecté en 2017. Le deuxième, 2I/Borisov, l'a été en 2019.

APS



Programme de la soirée

TF1 20:10

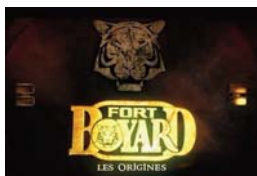
Football : Euro féminin



L'équipe de France entame la phase de groupes de l'Euro par un match important et difficile face aux Anglaises tenantes du titre. De retour dans le top 10 au classement mondial, après avoir aligné six victoires en Ligue des Nations, les Bleues s'avancent ce soir sur la pelouse du stade Letzigrund, à Zurich, avec une bonne dose de confiance. Pour autant, Sandie Toletti, Clara Mateo et leurs partenaires devront se montrer efficaces en attaque et solides défensivement pour espérer prendre des points face aux « Lionesses ».

France 2 20:10

Fort Boyard
Saison 36
Princesse Margot



Sous le regard bienveillant d'Olivier Minne, Shy'm, Jérémy Frérot, Clarisse Agbegnenou, Tristan Lopin, David Voinson et Justine Dupont partent à l'assaut du célèbre fort de Charente-Maritime, protégé par le Père Fouras et ses acolytes. À travers des épreuves mythiques revisitées mais également de nouvelles épreuves, les candidats cherchent à s'emparer du trésor au profit de l'association Princesse Margot qui, depuis 2012, s'est donné pour mission d'accompagner les enfants atteints de cancer et de soutenir leurs familles face à l'épreuve de la maladie.

France 3 20:10

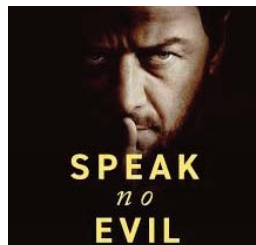
Les secrets
du Finistère



Morgane Ledantec (Evelyne Bouix), capitaine de gendarmerie rompue à la rigueur de son métier, retourne dans sa Bretagne natale après des années d'absence, marquée par des souvenirs d'enfance. Son retour s'accompagne d'une affaire délicate : des ossements humains sont découverts suite à la chute d'un chêne sacré, un emblème fortement lié aux traditions locales. En enquêtant sur cette scène de crime troublante, Morgane apprend que la victime était un servent adepte du druidisme.

CANAL+ 20:06

Speak No Evil



Louise et Ben Dalton, un couple américain vivant à Londres, décident de s'évader quelques jours en Italie avec leur fille, Agnes. Lors de leur séjour, ils font la rencontre de Paddy et Ciara, un couple anglais excentrique, accompagné de leur fils, Ant. Les Dalton sont d'abord séduits et amusés par la personnalité flamboyante de Paddy, mais bientôt, un sentiment d'inquiétude commence à pointer à l'horizon. Après des échanges amicaux, Paddy et Ciara les invitent à passer quelques jours dans leur maison de campagne, une proposition que les Dalton acceptent, espérant ainsi raviver la flamme de leur couple et échapper à une crise conjugale latente.

6 20:10

The Rookie : le flic
de Los Angeles
Saison 6



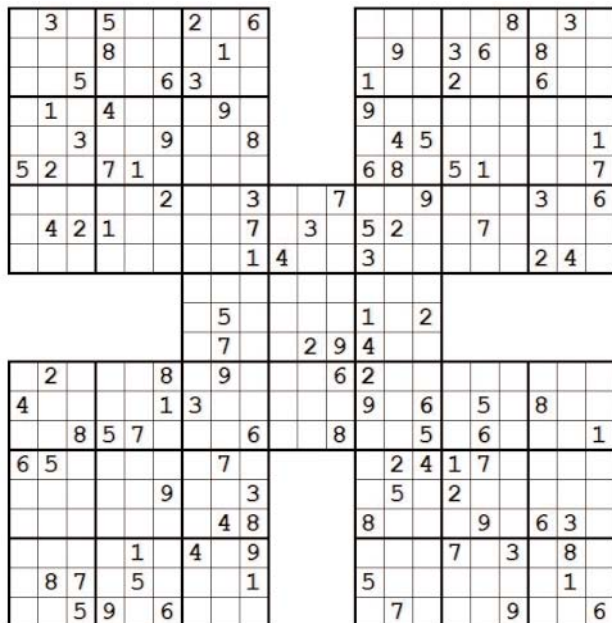
Monica est agressée chez elle par un homme masqué et utilise son arme pour se défendre. Elle est conduite à l'hôpital, où Angela et Nyla ne tardent pas douter de la véracité de sa version des faits. Peu après, une fusillade éclate entre deux gangs rivaux, entraînant l'arrivée massive de blessés au sein de l'établissement. Lucy, chargée de superviser Celina pour la journée, tente d'identifier les suspects avec l'aide de Nolan et Bailey, déjà sur place dans le cadre de leur projet de bébé. De son côté, Tim participe à une mission de surveillance aux côtés d'Aaron.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2762

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



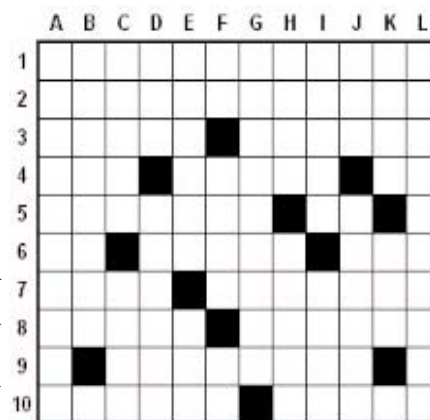
«L'homme est moins lui-même quand il est sincère,
donnez-lui un masque et il dira la vérité.»
Oscar Wilde

Mots croisés n°2762

Horizontalement :

Verticalement :

- 1 - Dans l'ensemble
 - 2 - Donner un caractère très "nouveau-monde"
 - 3 - Sortie de couche - Maintenu dans son état
 - 4 - Petit carré - Soutenu
 - 5 - Ancien mollusque - Entre titre et matière
 - 6 - Sujet bien familier - Amènera vers la fin - Pariât
 - 7 - Hollandais en boule - Singe à queue penante
 - 8 - Instrument de ménestrel - Persiflage
 - 9 - Coula à flots
 - 10 - Principauté du golfe persique - Escabeau à plateau tournant
- A - Propos flatteur
B - La belle verte
C - Fils de la belle-soeur - Souterrain fortifié
D - Chapelet d'années - Gonflement anormal
E - Poufferais - Nid d'espions tentaculaire
F - Numéro 89 en petit - Emergences - Elu pour l'agenda
G - Piquerais plusieurs fois
H - Il se mit son père à dos - Terrains pour fléaux
I - Déposée sur le tapis - Jetée
J - A droite sur la carte - Propre à la colonne
K - Donc à compter désormais - Patrie de Guillaume Tell
L - Associez-vous, elle tiendra la caisse



Terreurs



explosion	↓	produit de vigne	↓	avants de navires	↓	mamelle	↓	maman	↓	matière de corbeille	↓	broieras	↓
sirène		mère de faon		trompe		moquerie		plus que probable		tranchant d'aire préviendras			
avanta-gerai	→											terme de court	
courberas													
						dévoila							
animal de bât	→			désire		très pressée							
timon de charrue				épouse de rajah						courroux			
			crierais tel un cerf impose-ras							en outre			
											forme de ferrure		
											répètera		
manteau de marin		amoncellement soirée dansante				refuges de lapins conservées						dirons leur poème	
				créera									
chauffeur	→			dieu indien									
queue								petits étangs					
				beaux en peinture				extrait					
				sautées					textuel				appétit sexuel
		convexité											
honte		groupes d'arbres									berceau d'oiseau milieu du milieu		
						astre errant							
						placée							
	employés							astiques					
dispose	chiches							lanque celtique					
			fidèle copie très per-sonnelles						épuisé				
bulbille	→					fit son choix					métal de placage pli cousu		
encoi-gnures						animé							
				repérés vieilles espèces italiennes					refus précis voile de trimaran				riche
franc	→			engagées stand de ker-messe						grande nation pâturage estival			
concrète								nombre de coups par trou asticot				côté du soleil levant	
grand respect		regarda de près				cités							
		sous sol				calcium au labo				influe			
pièce étanche	→			beauté débu-tante									

Solution

The image displays a large grid of text for a word search puzzle. The text is organized into several columns and rows, featuring a mix of words and numbers. The words are written in a stylized, slightly irregular font, and the numbers are arranged in a more structured manner. The overall layout is dense and visually complex, designed to challenge the player's ability to find hidden words and numbers within the grid.

PARA-ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

Le MC Alger sacré champion à Oran

Les athlètes du MC Alger de para-athlétisme ont dominé le Championnat d'Algérie qui a pris fin jeudi soir au stade du complexe olympique "Miloud Hadeff" d'Oran, après trois journées de compétition, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, et Mustapha Berraf, président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

Le MC d'Alger, grâce à ses athlètes internationaux, n'a laissé aucune chance aux autres clubs présents pour s'accaparer les premières places dans plusieurs épreuves et concours, s'offrant ainsi la première place au classement des médailles, avec un total de 135 breloques (82 or, 32 argent et 21 bronze), suivi du club Tahadi Awres Batna avec un total de 46 médailles (32 or, 09 argent et 05 bronze). La 3e place est revenue au BRH Béjaïa avec un total de 45 médailles (23 or, 15 argents et 07 bronze). Lors de ce cham-

pionnat national, les athlètes algériens ont réussi à battre plusieurs records d'Afrique avec des performances exceptionnelles, tant chez les hommes que chez les femmes, en attendant la confirmation. Le directeur technique national, Salim Boutebcha, a relevé avec satisfaction les prestations des athlètes internationaux, mais aussi le niveau qu'il a qualifié d'"excellent". Ces performances exceptionnelles augurent de bonnes perspectives pour les prochaines échéances internationales, notamment le Cham-

pionnat du monde, prévu du 27 septembre au 5 octobre 2025 à New Delhi en Inde.

Pour sa part, le directeur de l'organisation sportive (DOS), Yafsah Badreddine, a relevé "la bonne organisation logistique et technique" et a tenu à remercier au passage tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Ces joutes ont été marquées également par la présence d'un délégué technique du Comité Paralympique international (IPC), le béninois Okry Christophe Nonvignon, pour valider



les résultats des sportifs et qui est reparti avec une très bonne impression". L'image des athlètes Chaki Abdeldjalil du club d'Oran et Thelaidjia Fakhreddine du MC Alger. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Fédéra-

tion nationale de handisport (FAH), en coordination avec la Ligue de la wilaya d'Oran handisport (LOH) et la Ligue d'athlétisme oranaise, un regroupé plus de 529 athlètes représentant 75 clubs issus de 18 ligues de wilayas du pays.

APNÉE SPORTIVE INDOOR

La 4e édition du championnat d'Algérie du 17 au 19 juillet à Oran



La quatrième édition du championnat d'Algérie d'apnée sportive indoor aura lieu du 17 au 19 juillet au niveau du centre nautique du Complexe olympique Miloud-Hadeff d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Ligue d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, en collaboration avec la FASSAS et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de plus de 90 apnéistes des catégories juniors, seniors et masters (dames et messieurs), issus de huit ligues de wilaya du pays. Le programme de ce challenge national prévoit le déroulement de 5 épreuves, celles du statique de 4 minutes, la dynamique bi-palme, la dynamique mono-palme, la dynamique sans palme et les speed Endurance 2x50 mètres. La direction de cette compétition sera assurée par le directeur technique national, Faouzi Khaloufi, assisté de l'entraîneur national d'apnée sportive indoor, Badis Guezati, et de 10 arbitres de la FASSAS.

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2025 (FINALE MESSIEURS)

Le HBC El-Biar bat la JSE Skikda (25-22) et soulève le premier trophée de son histoire

Les handballeurs du HBC El-Biar ont remporté la Coupe d'Algérie 2025, en s'imposant devant la formation de la JSE Skikda sur le score de 25 à 22 (mi-temps : 11-12), en finale disputée jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Après avoir échoué à trois reprises en finale de Coupe (1987, 2011 et 2023), les handballeurs d'El-Biar soulèvent enfin leur premier trophée chez les messieurs.

Dans une finale très disputée, durant laquelle les deux formations sont conservées au coude à coude, les coéquipiers de l'international, Mes-

saoud Berkous, ont réussi à faire le break à dix minutes du coup de sifflet final, en prenant deux buts d'avance (21-19).

S'appuyant sur l'expérience de ses internationaux dans les moments cruciaux du match, le Sept d'El-Biar a su trouver les solutions offensives pour maintenir son avance et s'adjuger le trophée avec un écart de trois buts (25-22).

Plus tôt ce jeudi, les handballeuses du HBC El-Biar ont également remporté la finale féminine, en détrônant les doubles titulaires du trophée du

CF Boumerdès sur le score 19 à 17 (mi-temps : 11-07).

A la faveur de ce succès, les joueuses de Karim Achour décrochent un triple historique cette saison, après avoir déjà conquis la Supercoupe et le Championnat et soulèvent la huitième Coupe d'Algérie de l'histoire du club après celles de : 2007, 2013, 2014, 2015, 2016, 2020 et 2022. Résultats des finales de la Coupe d'Algérie 2025 : Finale féminine : HBC El-Biar – CF Boumerdès 19-17 Finale masculine : JSE Skikda – HBC El-Biar 22-25.

BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE FÉMININ 2025 (2E JOURNÉE)

L'Algérie s'incline face à la Tunisie (64-87)

La sélection algérienne féminine de basket-ball a concédé une deuxième défaite au Championnat arabe des nations 2025, en s'inclinant face à son homologue tunisienne sur le score 64 à 87 (mi-temps : 31-42), en match comptant pour la deuxième journée du premier tour disputé jeudi au Caire.

Les scores des quart temps ont été comme suit : 13-21, 18-21, 17-14, 16-31. Lors de la première journée, jouée mercredi, l'Algérie a été battue par l'Égypte (54-89).

La deuxième rencontre de cette journée oppose l'Égypte à la Jordanie. Le Cinq national féminin jouera son dernier tour face au premier tour face à la Jordanie samedi.

Après le premier tour, le premier au classement sera opposé au quatrième et le deuxième affrontera le troisième pour le compte des demi-finales.

Lors de la dernière édition disputée en 2023 en Égypte, la sélection nationale avait terminé sur la troisième marche du podium.

Résultats et classement à l'issue de la deuxième journée :

Algérie - Tunisie	64-87
Égypte - Jordanie	en cours

Classement :	Pts	J
1. Tunisie	3	2
2. Égypte	2	1
--. Jordanie	2	1
4. Algérie	2	2

Reste à jouer : 3e et dernière journée samedi 5 juillet, en heures algériennes :
Algérie - Jordanie (15h00)
Égypte - Tunisie (17h00).

Déjà jouées :	
Jordanie - Tunisie	78-67
Égypte - Algérie	89-54.

MASCARA

Plus de 200 participants au championnat régional de Kempo

Un total de 212 athlètes, hommes et femmes, participent au championnat régional de Kempo, dont les compétitions ont débuté vendredi à la salle omnisports "Chahid Djebbar Mohamed" de Mascara, a-t-on constaté. Cette manifestation est organisée à l'initiative de la Ligue de wilaya de Kempo, en coordination avec la Fédération algérienne de cette discipline et la direction de la Jeunesse et des Sports. Elle regroupe des participants représentant 22 clubs issus de 7 wilayas de l'Ouest du pays dans les catégories moins de 14 ans, moins de 16 ans et moins de 18 ans. Les combats éliminatoires ont été marqués par la brillante performance des athlètes des clubs Chabab Itifaq et Al-Ishaa Sportif de la commune d'Oran, le Fennec d'Or de Naâma, ainsi que les Aigles de la commune de Mascara.

Les combats finaux se dérouleront, samedi, sous la supervision de 15 arbitres nationaux agréés, a indiqué à l'APS Mourad Ferroudj, directeur technique de la ligue. Ce championnat vise à élever le niveau des sportifs participants, faire connaître le Kempo, encourager sa pratique et préparer les clubs aux compétitions nationales prévues pour la prochaine saison sportive, a-t-il ajouté.

CYCLISME

L'actuel président de l'Union de cyclisme internationale (UCI) seul candidat à sa succession

L'actuel président de l'Union de cyclisme internationale (UCI), David Lappartient sera le seul candidat à sa succession, et sera reconduit sans vote pour un troisième mandat de quatre ans, a annoncé vendredi l'instance.

Seul David Lappartient, actuel Président de l'UCI, a soumis une candidature pour la fonction. En vertu de l'article 40 alinéa 3 des Statuts de l'UCI, son élection pour un troisième mandat

de quatre ans sera confirmée sans qu'il soit procédé à un vote", a annoncé l'instance dans un communiqué.

Cette confirmation se fera à l'occasion du prochain congrès de l'UCI, le 25 septembre à Kigali.

Agé de 52 ans, Lappartient a été battu en mars pour la présidence du Comité international olympique (CIO) par la Zimbabwéenne Kirsty Coventry.

APS

COUPE D'ALGÉRIE 2025 (FINALE USMA-CRB), AUJOURD'HUI À 17H L'histoire de l'épreuve en quelques faits

Quelques faits marquants de l'histoire de la Coupe d'Algérie de football, à la veille de la finale de la 58e édition, prévue aujourd'hui entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00).

RECORD : il s'agit de la 18e finale pour l'USMA (8 titres), un record absolu pour le club de Soustara, qui devance le CR Belouizdad de quatre finales. **ET DE DIX** : les deux clubs algérois vont se rencontrer en finale pour la 6e fois de leur histoire, après les éditions 1969, 1970, 1978, 1988, et 2003. Le Chabab mène au bal avec 3 victoires contre 2. **CRB** : le club phare de Laâqba parvient à se qualifier pour la quatrième fois de rang pour la finale (2019, 2023, 2024, 2025), mais le record est toujours détenu par l'USMA avec cinq finales : 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, toutes perdues, dont deux face au CRB. **VAINQUEURS** : le nombre des vainqueurs de clubs algérois domine le palmarès de la compétition populaire avec 30 victoires, en 57 éditions.

34 : le nombre de clubs ayant animé la finale depuis la première édition (1963) est de 34, dont le trio de tête composé de l'USMA (17 finales : 8 victoires, 9 défaites), suivie par le CRB (13 finales : 9 victoires, 4 défaites), et la JS Kabylie (11 finales : 5 victoires, 6 défaites). **SAÏD KHELIL** : le joueur de l'ES Mostaganem des années 1960, Saïd Khelil, est entré dans l'histoire du football algérien, en ayant inscrit le premier but de la Coupe d'Algérie. Il avait, lors de la première finale de la Coupe d'Algérie jouée le 24 avril 1963, ouvert le score à la 45e avant que son équipe concède l'égalisation à la 78e par Mattem Lounis pour le compte de l'ES Sétif.

ABDENOUR KAOUA : l'ancien gardien de but international du MC Alger, Abdenour Kaoua, est entré dans l'histoire de "Dame Coupe", en inscrivant l'un des quatre buts de son équipe, en finale de l'édition 1973 face à l'USM Alger (4-2, a.p.). Un but resté dans les annales du football algérien, car

marqué par un portier reconverti en ailier gauche. Kaoua avait fait son apparition à la 38e minute, en remplacement du défunt Aïssa Draoui, sorti sur blessure. **HACÈNE LALMAS** : le défunt international des années 1960 du CR Belouizdad, feu Hacène Lalmas détient toujours le record du nombre de buts marqués en finale. Il a son actif un total de 7 buts dont trois inscrits contre l'USM Alger en 1969, lors du second match remporté par le Chabab (5-3). **KARIM GHAZI** : Il est le joueur qui a disputé le plus grand nombre de finales de Coupe d'Algérie. Il en compte huit : 5 avec l'USM Alger, 2 avec le MC Alger et une sous le maillot du NA Hussein-Dey.

Il a gagné 4 trophées. Viennent derrière, quatre joueurs qui ont atteint l'ultime stade de la compétition sept fois. Il s'agit des joueurs de l'USM Alger : Abderrahmane Meziani, Abdelkader Saâdi (2 finales rejouées contre le CRB) et Réda Abdouche, mais aussi Mahieddine Meftah qui a joué 3 finales avec la JS Kabylie et 4 avec l'USM Alger. **RECORD** : Deux joueurs détiennent six trophées chacun, il s'agit Tarek Hadj Adlane (4 avec l'USM Alger et 2 avec la JS Kabylie) et Mahieddine Meftah (2 avec la JS Kabylie et 4 avec l'USM Alger). Ils sont suivis de Farid Djahnine avec 5 sacres tous obtenus avec l'USMA. **DOMICILIATION** : La finale de la Coupe d'Algérie s'est toujours déroulée dans la capitale du pays, Alger, au stade du 20-août 1955 et du 5-Juillet, sauf en onze occasions : 1981 à Sidi Bel-Abbès, 1984 à Batna, 1992 et 2023 à Oran, 2002 à Annaba puis en 2003, 2008, 2009, 2014 et 2015, 2019 à Blida. **AGE** : l'ancien gardien du MCO, Bachir Sbaâ, est le joueur le plus âgé des finales. Il a défendu les couleurs du MCO en 1985 à l'âge de 40 ans. **FINALES**



REJOUÉES : dix finales se sont terminées sur un score de parité : trois (1963, 1969 et 1970) furent rejouées, alors que six (1978, 1988, 2004, 2008, 2009 et 2014) ont été résolues par les tirs au but. Celle de 2003 par le but dit "en or".

SMAIL CHAOUÏ : Chaoui Smaïl est le seul joueur à avoir remporté la Coupe d'Algérie trois fois consécutivement, une avec l'ASO Chlef en 2005 et deux avec le MC Alger en 2006 et 2007. **EQUIPES FINALES** : 33 équipes ont accédé,

une ou plusieurs fois, à la finale. 10 ne faisaient pas partie de l'élite. Deux d'entre elles faisaient partie du 3e palier, il s'agit du CRE Constantine (1985) et de l'USM Sétif (2005). Sur ce nombre, 17 ont obtenu le sacre.

La Fiche technique du CR Belouizdad

Fiche technique du CR Belouizdad, finaliste de la 58e édition de la Coupe d'Algérie de football, prévue le samedi 5 juillet contre l'USM Alger, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) : Nom : Chabab Riyadhi Belouizdad Date de création : 1962 Couleurs : Rouge et Blanc Stade : 5-Juillet (60.000 spectateurs) Palmarès : - Championnat d'Algérie (10) : 1965, 1966, 1969, 1970, 2000, 2001, 2020, 2021, 2022, 2023 - Coupe d'Algérie (9) : 1966, 1969, 1970, 1978, 1995, 2009, 2017, 2019, 2024 - Supercoupe d'Algérie (2) : 1995, 2019 - Coupe de la Ligue (1) : 2000 - Coupe maghrébine (3) : 1970, 1971, 1972 Président du Conseil d'administration : Mehdi Rabeïhi Entraîneur : Sead Ramovic (Allemagne) Joueurs clés : Chouaib Keddad, Raouf Benguit, Abderrahmane Meziane, Aïmen Mahious Anciennes gloires : Hacène Lalmas, Mokhtar Kalem, Hassan Louahid (Achour), Mustapha Dahleb, Nouredine Neggazi, Ishak Ali-Moussa.

La Fiche technique de l'USM Alger

Fiche technique de l'USM Alger finaliste de la 58e édition de la Coupe d'Algérie de football, prévue le samedi 5 juillet contre le CR Belouizdad, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) : Club : Union Sportive Medina d'Alger (USMA) Date de création : 1937 Couleurs : Rouge et Noir Stade : 5-Juillet (60.000 spectateurs) Président : Boubakeur Abid Entraîneur : Mohamed Lacet Palmarès : Championnat d'Algérie (8) (1963, 1996, 2002, 2003, 2005, 2014, 2016, 2019) Coupe d'Algérie (8) (1981, 1988, 1997, 1999, 2001, 2003, 2004, 2013) Coupe de la Confédération africaine (1) : 2023 Supercoupe d'Afrique (1) : 2023 Coupe arabe 1 : 2013 Joueurs Internationaux : Oussama Benbot, Saadi Redouani Anciennes gloires : Abderrahmane Meziani, Djamel Keddou, Hamid Bernaoui, Bilel Dziri, Hadj-Adlène.

Les neuf trophées du CRB

Les neuf trophées remportés par le CR Belouizdad en treize finales, à la veille de la 58e finale de la Coupe d'Algérie de football, prévue le samedi 5-juillet contre l'USM Alger, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) : - 24 avril 1966 à Alger (20-août 1955) : CR Belcourt - RC Kouba 3-1 Buts : Lalmas (13e, 63e), Mattem (89e) CRB : Nassou, Medehbi, Zitoun, Djemaa, Hamiti, Zerrar, Chenen, Khalem, Lalmas, Mattem, Achour Entraîneur : Ahmed Zitoun - 8 juin 1969 à Alger (20-août 1955) : CR Belcourt - USM Alger 1-1 Mais : Messahel (20e) CRB : Abrouk, Hamiti, Meziane (Ahmed), Slimani, Moha, Melouani, Messahel, Lalmas, Khalem, Selmi, Achour Entraîneur : Arab Ahmed - 12 juin 1969 (Finale à rejouer) à Alger (20-août 1955) : CR Belcourt - USM Alger 5-3 (AP) Buts : Khalem (65e), Achour (95e, ap) But : Lalmas (4e, 100e, 116e) CRB : Abrouk, Hamiti, Melouani, Moha, Slimani, Meziane, Messahel, Lalmas, Khalem, Selmi, Achour Entraîneur : Hacène Lalmas - 28 juin 1970 (Finale à rejouer) à Alger (Omar-Hamdi, ex-Bologhine) CR Belcourt - USM Alger 4-1 Buts : Khalem (32e, 49e), Lalmas (75e, 79e) CRB : Abrouk, Slimani, Hamiti, Mezaïne, Moha, Tikouk, Boudjenoun, (Messahel), Khalem, Lalmas, Achour, Selmi Entraîneur : Hacène Lalmas - 1er mai 1978 à Alger (5-Juillet) : CM Belcourt - USM Alger 0-0 (le CRB aux TAB :

2-0) CMB : El-Am, Dahmani, Bouhalissa, Laribi, Chekroun, Ighili, Bellili, Kouici, Benmiloudi (Tahir), Hamai (Talbi), Tlemçani Entraîneurs : Ahmed Arab et Dusan - 5 juillet 1995 à Alger (5-Juillet) : CR Belouizdad - Olympique Médéa 2-1 Buts : Ali Moussa (49e), Dob (78e) CRB : Mebrouk, Dahmani, Harb, Khodja, Mohamed Saad, Rahmani, Dob Mounir, Chedba, Ali Moussa, Bakhti, Neggazi Entraîneur : Hamid Bacha - 21 mai 2009 à Blida (Mustapha-Tchaker) : CR Belouizdad - CA Bordj Bou Arreridj 0-0 (le CRB aux TAB 2-1) CRB : Fellah, Maameri, Boukedjane, Bendahmane, Herida, Lahmar, Alex, Harizi (Gherbi 87'), Berradja, Ait Ouamer (Bey 55') et Ben Abdellah (105'), Nibie Entraîneur : Mohamed Henkouch - 5 juillet 2017 à Alger (5-Juillet) : ES Sétif - CR Belouizdad (0-1, ap) But : Yahia-Chérif (116e) CRB : Salhi, Naâmani, Heriat, Feham, Draoui, Belaili, Cherfaoui (C) (Yahia-Chérif 81'), Lemhane, Khoudi, Chelira (Izghouti 112'), Lakroum (Aribi 90'). Entraîneur : Badou Zaki - 8 juin 2019 à Blida (Mustapha-Tchaker) : CR Belouizdad - JSM Bejaia 2-0 Buts : Sayoud (75e), Bousseiliou (90e+4) CRB : Cédric, Bouchar, Nessakh, Keddad, Zerroual (Boulekhoua 81'), Balebgh, Bechou (Bousseiliou 64'), Sayoud, Tarikat, Salmi, Djerrar (Haies 86') Entraîneur : Abdelkader Amrani - 5 juillet 2024 à Alger (5-Juillet) : MC Alger - CR Belouizdad (0-1) Mais : Keddad (42e) CRB : Guendouz, Keddad, Benayada, Bouchar, Khacéf, Benguit, Bouras, Boussouf, Selmi, Meziane, Wamba Entraîneur : Marcos Paqueta (Brésil).

Les huit trophées de l'USMA

Les huit trophées remportés par l'USM Alger en dix-sept finales, à la veille de la 58e finale de la Coupe d'Algérie de football, prévue le samedi 5 juillet contre le CR Belouizdad, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) : 19 juin 1981 à Sidi-Bel-Abbès : USM Alger - ASM Oran 2-1 (ap) Buts : USMA : Guedioura (95), Djebbar (107) ASMO : Tassafout (118 sp) USMA : Kesraoui, Soumatia, Ali-Messaoud, Derouaz, Keddou, Taïbi (Bedjaoui), Betrouni, Rabet, Guedioura, Slimani, Djebbar (Abdouche). Entraîneur Ali Benfaddah 22 juin 1988 à Alger (5-Juillet) : USM Alger - CR Belouizdad 0-0 (USMA aux tab : 6-5) USMA : Bentalaa, Soumatia, Kourifa, Bengana, Bellemou, Mouaci, Laalili, Benkhallil, Nourine, Boutamine (Baaziz), Hadj Adlane Entraîneurs : Djamel Keddou et Mustapha Aksoh 5 juillet 1997 à Alger (5-Juillet) : USM Alger - CA Batna 1-0 Mais : USMA : El-Ghoul (53) USMA : Belgherbi, Hamdoud, El-Ghoul, Tizarouine, Hamdani, Djahnine, Hadj-Adlane, Dziri, Zekri (Menad), Ait-Belkacem, Smati, Mehdaoui. Entraîneur : Mustapha Heddane 1er juillet 1999 à Alger (5-Juillet) : USM Alger - JS Kabylie 2-0 Buts : USMA : Dziri (76), Hadj-Adlane (82) USMA : Aliane, Hamdoud, Djahnine, Hamdani, Zeghdoud, Meftah, Dziri (Sloukia), Hadj Ad-

lane, Smati, Yacéf (Manga), Amirat, (Mehdaoui), Entraîneurs : Nour Benzekri et Ait-El-Hocine 10 juillet 2001 à Alger (5-Juillet) USM Alger - CRB Mecheria 1-0 Mais : USMA : Achiou (12) USMA : Mezaïr, Rahem (Meftah), Ghoul, Hamdani, Zeghdoud, Djahnine (Baaziz), Hadj Adlane (Galoul), Ghazi, Maouche, Achiou, Doghmani. Entraîneur : Nouredine Saadi 12 juin 2003 à Tchaker (Blida) : USM Alger - CR Belouizdad 2-1 (mais en or) Buts : USMA : Ghoul (39 sp), Ouichaoui (117) CRB : Rouaighia (56) USMA : Mezaïr, Meftah, Ghoul, Aribi, Zeghdoud, Djahnine, Ammour (Ouichaoui), Dziri, Ghazi, Achiou, Bourahli (Cheraïtia) Entraîneur : Ait-Djoudi 25 juin 2004 à Alger (5-Juillet) : USM Alger - JS Kabylie 0-0 (5-4 aux TAB) USMA : Abdouni, Hamdoud, Ghoul, Aribi, Djahnine, Amour (Benchergui), Dziri, Achiou, Meftah, Balbone (Ouichaoui), Diallo Entraîneur : Aksoh Mustapha 1e mai 2013 à Alger (5-Juillet) : MC Alger - USM Alger 0-1 Mais : Benmoussa (18) USMA : Zemmamouche, Ferhat, Khoualed, Chafai, Boudebouda, Koudri, Bouchama, Djediat, Benmoussa, Gasmi, Daham Entraîneur : Roland Courbis.

APS

CHAN-2024 (REPORTÉ À 2025) PRÉPARATION

Double confrontation amicale de la sélection nationale devant le RD Congo

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, disputera deux matchs amicaux devant la République Démocratique du Congo avant son déplacement en Ouganda, dans le cadre de son stage de préparation prévu à partir du 20 juillet 2025 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de sa participation au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), a indiqué jeudi, un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Le début de la préparation de la sélection nationale A' est prévu le 20 juillet 2025 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Au cours de son stage, elle disputera deux matchs amicaux face à la République Démocratique du Congo avant son déplacement en Ouganda", a annoncé l'instance fédérale, sans préciser les dates du déroulement des deux rencontres. Pour rappel, l'équipe nationale de football A', entamera le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), pour le compte de la 1re journée (Gr.C) de la compétition, organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie, et l'Ouganda (2-30 août).

Les joueurs du sélectionneur national, Madjid Bougherra, enchaîneront face à

l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00, heure algérienne), avant de croiser le fer avec la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi au Kenya à 18h00, en clôture de la phase de groupes.

Les quarts de finale se joueront les 22 et 23 août, alors que les demi-finales (à Dar Es-Salaam et Kampala) sont fixées aux 26 août. Le match pour la troisième place est fixé pour le 29 août à Kampala (16h00), alors que la finale est prévue samedi 30 août à Nairobi (16h00).

L'équipe nationale A' a décroché son billet pour la phase finale du CHAN-2024 (décalé à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau et 3-0 à Annaba). Lors de la précédente édition 2023, disputée en Algérie, les "Verts" avaient atteint la finale, perdue face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5), au stade Nelson-Mandela de Ba-



raki. En plus du challenge du CHAN, les Algériens prendront part également à la Coupe

arabe de la FIFA, prévue du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar. Ils ont hérité du groupe D avec

l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages: Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan.

CAN FÉMININE 2024

La CAF dévoile le nouveau trophée de la compétition



La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé le nouveau trophée de la Coupe d'Afrique des nations féminine (5-26 juillet 2025) qui symbolise la "célébration de l'égalité, l'unité et l'excellence", indique un communiqué de l'instance en charge du football africain. S'inspirant du trophée de la CAN masculine, celui de la CAN féminine présente un design "saisissant", représentant une "fleur épanouie" dont chacun des pétales correspond à une équipe nationale participante à la compétition. "Au cœur de cette élégante forme florale émerge une sphère dorée, subtilement dessinée comme un ballon de football. Ornée d'une carte d'Afrique en or brillant, elle reflète l'ambition, la fierté et l'impact mondial du continent dans le football féminin", explique le texte.

Selon le communiqué, le trophée est fabriqué en argent et en or mat et son corps enveloppé dans un anneau en or gravé du logo de la CAF. Tous ces détails symbolisent "l'engagement indéfectible de la confédération à élever le jeu féminin dans les 54 associations membres". La base de la coupe est "en marbre blanc avec des rayures dorées". Les Algériennes qui signent leur retour sur le plan continental, après leurs absence lors des deux dernières éditions, évolueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana, et la Tunisie. Elles entreront en lice le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet. Les capées de Benstiti boucleront le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. Douze pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade du 5-Juillet d'Alger.

CHAN 2024

La CAF et les trois pays organisateurs entament la dernière ligne droite des préparatifs



A moins d'un mois du coup d'envoi du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024 prévu au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, une délégation de la Confédération africaine de football (CAF) effectue une visite dans les trois pays hôtes dans le cadre de la phase finale des préparatifs avant l'événement prévu en août 2025.

La CAF a entamé sa tournée en Afrique de l'Est ce jeudi par une visite à Nairobi, au Kenya. Les ateliers et visites porteront sur plusieurs domaines fonctionnels clés tels que la diffusion TV, la sû-

reté et la sécurité, la logistique, les hôtels des équipes, les services de transport, les sites d'entraînement, les aéroports, les aspects liés à la compétition et d'autres secteurs stratégiques, précise un communiqué de la CAF. La délégation de la CAF poursuivra sa visite de travail au Kenya jusqu'au 6 juillet avant de se rendre à Zanzibar (6-8 juillet). Les deux autres étapes de sa tournée en Afrique de l'Est, conduira les membres de l'instance dirigeante du football africain en Tanzanie (8-9 juillet) et en Ouganda (9-10 juillet). Pour rap-

pel, l'équipe nationale de football A', entamera le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), pour le compte de la 1re journée (Gr.C) de la compétition, organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie, et l'Ouganda (2-30 août).

Les joueurs du sélectionneur national, Madjid Bougherra, enchaîneront face à l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00, heure algérienne), avant de croiser le fer avec la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi au Kenya à 18h00, en clôture de la phase de groupes. Les quarts de finale se joueront les 22 et 23 août, alors que les demi-finales (à Dar Es-Salaam et Kampala) sont fixées aux 26 août. Le match pour la troisième place est fixé pour le 29 août à Kampala (16h00), alors que la finale est prévue samedi 30 août à Nairobi (16h00).

QUALIFS MONDIAL 2025 (GR. G - 7^E JOURNÉE)

l'Algérie accueillera le Botswana le 5 septembre à Tizi Ouzou (FAF)

La sélection algérienne de football accueillera son homologue botswanaise pour le compte de la septième journée du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026, au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzou, le vendredi 5 septembre à 17h00, a indiqué jeudi la Fédération algérienne (FAF).

Cette rencontre sera suivie par le déplacement des Verts chez la Guinée, pour le compte de la huitième

journée dont la date et le lieu n'ont pas encore été déterminés, ajoute la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Au terme des rencontres de la sixième journée du groupe G, disputées en mars 2025, l'Algérie occupe la première place du classement avec 15 points, devant le Mozambique (12 pts), le Botswana et l'Ouganda (9 pts), la Guinée (7 pts), alors que la Somalie est dernière avec un point. Pour rappel,

les premiers des neuf groupes en lice seront directement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026 prévue aux Etats-Unis, Canada et Mexique.

Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

PUMAS RAMSEY SIGNE POUR UN AN

Aaron Ramsey (34 ans) s'est engagé pour un an avec les Pumas au Mexique. Libre après deux saisons à Cardiff, le milieu gallois va découvrir pour la première fois un championnat hors d'Europe. Une nouvelle aventure inattendue pour l'ancien joueur d'Arsenal, de la Juventus et de Nice.

REAL MADRID RODRIGO, ÇA SENT LE DÉPART

Après six saisons au Real Madrid, l'heure du départ a peut-être sonné pour Rodrigo (24 ans, 53 matchs et 14 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Selon The Athletic, le nouvel entraîneur de la Maison Blanche, Xabi Alonso, a donné son feu vert pour ouvrir la porte à un transfert de l'attaquant brésilien en cas d'offre satisfaisante sur ce mercato estival.

Le dossier sera réglé après la Coupe du monde des clubs, alors que les Merengues défieront le Borussia Dortmund, samedi (22h) en quarts de finale. Arsenal reste, à ce stade, le club le plus chaud pour l'accueillir. Dénouement prochain ?

ATHLETIC NICO WILLIAMS PROLONGE !

Quel dénouement absolument incroyable ! Annoncé avec insistance sur le départ pour le FC Barcelone sur ce mercato d'été, l'ailier de l'Athletic Nico Williams (22 ans, 29 matchs et 5 buts en Liga pour la saison 2024-2025) a finalement décidé de poursuivre son aventure sous les couleurs du club basque. Ce vendredi, le récent 4e de Liga a ainsi officialisé la prolongation de l'international espagnol jusqu'en juin 2035. "Quand il faut prendre des décisions, pour moi, le plus important c'est le cœur. Je suis là où j'ai envie d'être, avec les miens. Ici, c'est ma maison. Aupa Athletic", a lancé le jeune prodige, avec un grand sourire, dans une vidéo. Au passage, l'Athletic a également annoncé l'augmentation de la clause libératoire, auparavant fixée à 58 millions d'euros, de Williams de plus de 50%. Une victoire totale pour Bilbao !

CHELSEA PETROVIC VERS SUNDERLAND

De retour en Premier League, Sunderland se montre actif sur ce mercato estival. Après avoir échoué à recruter Marcin Bulka, finalement en route pour Neom, le club anglais s'apprête à faire venir Djordje Petrovic (25 ans, 31 matchs toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Selon The Daily Mirror, le gardien serbe va quitter Chelsea pour rejoindre le promu lors d'un transfert estimé à 25,5 millions d'euros.

Petrovic, qui sort d'une grosse saison en prêt à Strasbourg, restera donc en Premier League et devrait être officialisé dans les prochains jours par les Black Cats de Régis Le Bris.

ACCORD TROUVÉ POUR GITTENS

Jamie Gittens (20 ans, 49 matchs et 12 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) va bel et bien quitter le Borussia Dortmund pour rejoindre Chelsea. Un accord a été trouvé ce jeudi entre toutes les parties pour un transfert estimé à 60,4 millions d'euros, bonus compris.

L'attaquant anglais, qui va s'engager jusqu'en juin 2032, viendra renforcer la ligne offensive des Blues sur ce mercato, après João Pedro (63,7 M€), Liam Delap (35,5 M€) et Estêvão (34 M€).

MIAMI SUAREZ PENSE À LA RETRAITE

Lionel Messi (38 ans) va bel et bien rester à l'Inter Miami avant la Coupe du monde 2026, mais son coéquipier et ami Luis Suarez (38 ans) va quitter la Floride dans un futur plus ou moins proche, annonce AS. Nos confrères précisent même qu'il n'est pas certain d'aller au bout de son contrat, qui expire en décembre prochain, car la franchise floridienne pense à se débarrasser de son salaire pour réajuster ses finances.

Dans tous les cas, l'Uruguayen ne prolongera pas. Alors, quid de l'après-Major League Soccer pour "El Pistolero" ? La retraite est plus qu'envisagée, poursuit le quotidien espagnol, sans écarter une éventuelle dernière pige dans son pays.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzene Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

FORUM SUR LES CRIMES DU COLONIALISME M. Nasri reçoit une délégation du Nicaragua

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la République du Nicaragua qui participe au Forum international sur les crimes du colonialisme, indique un communiqué de cette institution parlementaire.

La délégation du Nicaragua est composée de M. Tardencilla Orlando, conseiller à la Présidence de la République chargé des affaires politiques et des relations extérieures, et de M. Hodgson Deerings John Edson, historien, député à l'Assemblée nationale et membre du bureau politique du Front sandiniste de libération nationale, précise la même source.

Cette rencontre a eu lieu en marge du Forum international organisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit sous le thème "Les crimes du colonialisme dans l'histoire de l'humanité : des blessures de la mémoire collective au droit à la justice historique", tenu à l'occasion de la commémoration du 63^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Elle a été l'occasion de réaffirmer "la position constante de l'Algérie en faveur des causes de libération et de justice dans le monde", et de souligner "l'importance de la reconnaissance des crimes du colonialisme comme partie intégrante du processus de réhabilitation des peuples", relève le communiqué.

La rencontre a également permis d'évoquer "la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et le Nicaragua, fondées sur la solidarité, la convergence politique et la défense commune des causes justes dans les forums internationaux".

M. Nasri a salué la participation de la délégation nicaraguayenne à cet événement "chargé de symbolisme historique et humain", ajoute la même source.

Le président du Conseil de la nation a mis en avant "l'importance de renforcer la coopération entre les deux pays dans tous les domaines, afin qu'elle atteigne le niveau de qualité des relations politiques, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du président de la République du Nicaragua, M. Daniel Ortega".

De son côté, la délégation nicaraguayenne a exprimé "la fierté de son pays quant aux relations historiques qu'il entretient avec l'Algérie".

Elle a rappelé que "la Révolution algérienne a été une source d'inspiration et un modèle pour la

Révolution sandiniste au Nicaragua, notamment en matière de sacrifice, de patriotisme et de respect des principes fondamentaux relatifs au droit des peuples à l'autodétermination et au respect de leur souveraineté".

La délégation a affirmé "la volonté de son pays d'élargir les domaines de coopération bilatérale, y compris dans l'échange d'expériences autour des questions mémorielles, le soutien à l'enseignement supérieur et la coopération parlementaire".

Elle a, aussi, mis en exergue "le rôle important de l'Algérie en tant qu'acteur régional dans la défense des causes justes et des droits des peuples, notamment la cause palestinienne et celle du Sahara occidental".

Les deux parties ont, enfin, insisté sur "la nécessité de poursuivre la coordination et l'action commune dans le domaine parlementaire, afin de renforcer les liens d'amitié et de complémentarité entre l'Algérie et le Nicaragua, et de concrétiser les valeurs communes fondées sur la solidarité, le respect mutuel et la justice", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-VENEZUELA Cherfa insiste sur l'importance d'accélérer la création d'un Conseil d'affaires bilatéral

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a insisté sur l'importance d'accélérer la création d'un Conseil d'affaires algéro-vénézuélien, afin de donner un nouvel élan au partenariat bilatéral, mettant en avant la diversité des domaines de coopération offerts par les économies des deux pays, notamment l'agriculture et le commerce. M. Cherfa s'exprimait lors de la 5^e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-vénézuélienne de coopération économique, commerciale, scientifique, technique et culturelle, qu'il a coprésidée, jeudi à Alger, avec le ministre du Pouvoir populaire pour l'Agriculture productive et les Terres de la République bolivarienne du Venezuela, Julio César Leon Heredia. M. Cherfa a affirmé, à ce propos, "la nécessité d'accélérer la mise en place d'un Conseil d'affaires algéro-vénézuélien, devenu une exigence dictée par la réalité économique et commerciale des deux pays", précisant que le besoin de créer ce Conseil était apparu lors du forum d'affaires organisé l'année dernière par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), avec la participation d'opérateurs économiques de différents secteurs. Abordant les secteurs prioritaires dans le cadre de la coopération algéro-vénézuélienne, le ministre a mis en exergue les opportunités offertes dans le domaine agricole, notamment le développement des semences et des plants, l'amélioration génétique de la production animale et végétale, la production laitière, la santé vétérinaire et phytosanitaire, ainsi que la pêche et l'aquaculture. A cet égard, il a souligné que l'agriculture figure en Algérie parmi les secteurs stratégiques ayant bénéficié d'importantes réformes, en tant que "véritable bouclier de sécurité", relevant la volonté des pouvoirs publics "de mettre en oeuvre, avec rigueur et attention, cette stratégie pour renforcer la sécurité alimentaire et s'orienter vers l'exportation".

La nouvelle ligne aérienne Alger-Caracas opérationnelle dans les prochains jours

Après avoir salué le niveau "remarquable" atteint par les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, M. Cherfa a exprimé l'espoir de la partie algérienne de voir les échanges économiques se développer davantage à la faveur de la nouvelle ligne aérienne reliant Alger à Caracas, qui sera mise en service "dans les prochains jours". Cette ligne, dont le vol expérimental a eu lieu en janvier de l'année dernière, devrait faciliter la mobilité des voyageurs entre les deux pays, que ce soit en tant que destination finale ou comme hub de transit, a indiqué le ministre, relevant la nécessité d'établir des partenariats gagnant-gagnant entre les opérateurs, afin d'augmenter le volume des échanges commerciaux "qui ne reflète pas encore les immenses potentialités disponibles dans les deux pays". Dans une déclaration à la presse, M. Cherfa a fait savoir que les travaux de la prochaine session de la Commission bilatérale se tiendraient à Caracas au cours du premier semestre 2027, ajoutant que la réunion d'aujourd'hui a permis d'examiner les possibilités d'exportation de produits agricoles algériens vers le Venezuela, et, en contrepartie, l'importation de certains produits agricoles vénézuéliens tels que le café, les bananes et la viande. De son côté, M. Heredia a affirmé la volonté commune des deux pays de porter les relations économiques et commerciales bilatérales à un niveau supérieur, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des technologies et de l'enseignement, précisant que les travaux de cette session ont abouti à une feuille de route visant à renforcer et diversifier la coopération bilatérale. Après avoir salué le rôle de l'Algérie sur la scène internationale et ses luttes historiques, le ministre vénézuélien a souligné que l'élargissement de la coopération à de nouveaux domaines constitue une étape vers l'intégration et la complémentarité, au mieux des intérêts des deux pays et de leurs peuples.

Le président de l'APN reçoit une délégation de la République du Nicaragua

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la République du Nicaragua, en marge de la participation de cette dernière aux travaux du Colloque international sur "les crimes coloniaux dans l'histoire de l'humanité", organisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, à l'occasion du 63^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, indique un communiqué de l'Assemblée. La délégation du Nicaragua est composée de "M. Tardencilla Orlando, conseiller à la Présidence de la République chargé des affaires politiques et des relations extérieures, et de M. Hodgson Deerings John Edson, député à l'Assemblée nationale et membre du bureau politique du Front sandiniste de libération nationale", ajoute le communiqué. Lors de la rencontre, M. Boughali a salué "les positions honorables du Nicaragua en faveur des causes de libération à travers le monde, à leur tête la cause palestinienne", saluant "la décision souveraine de rompre les relations diplomatiques avec l'entité

sioniste après les massacres commis à Ghaza. Le président de l'APN a exprimé, en outre, "sa considération quant à la position du Nicaragua en faveur de l'adhésion de l'Algérie au Parlement centraméricain (Parlacen) et pour sa position ferme en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Dans ce contexte, M. Boughali a mis en exergue "la profondeur des relations unissant l'Algérie et le Nicaragua", soulignant que les deux pays "partagent les mêmes principes concernant la défense de la souveraineté nationale

et le rejet de toute forme d'hégémonie". Il a affirmé, dans ce contexte, "l'importance de renforcer la coopération parlementaire au service des intérêts des deux peuples amis et pour mieux défendre les causes justes dans les fora internationaux". De son côté, la délégation de la République du Nicaragua a transmis "les salutations du Nicaragua", notamment du président de l'Assemblée nationale à M. Brahim Boughali et au peuple algérien en général, affirmant que la Révolution algérienne était "une source d'inspiration pour la Révolution sandiniste pour ce qu'elle véhiculait comme valeurs de sacrifice et de fidélité aux principes, notamment en ce qui concerne le droit des peuples à l'autodétermination et au respect de leur souveraineté nationale", conclut la même source.

Le ministre de la Justice et l'UNICEF signent un plan d'action

COOPÉRATION Le ministère de la Justice et l'UNICEF signent un plan d'action

Le ministère de la Justice et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), ont signé jeudi à Alger le plan d'action de coopération 2025-2026, indique un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère de la Justice, la cérémonie de signature a été présidée par le secrétaire général (SG) du ministère, Mohamed Regaz, et la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, en présence de cadres du ministère et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, précise le communiqué. Le plan d'action signé prévoit l'élaboration d'une étude globale sur la justice des enfants en Algérie et le renforcement de la coopération en matière de protection des droits de l'enfant", à travers l'organisation

de sessions de formation et de workshops au profit des magistrats et des employés de certaines administrations relevant du ministère et ayant un lien direct avec l'enfant. Cette initiative intervient en application de l'accord-cadre de coopération entre l'Algérie et l'UNICEF pour la période 2023-2027", selon la même source.

de sessions de formation et de workshops au profit des magistrats et des employés de certaines administrations relevant du ministère et ayant un lien direct avec l'enfant. Cette initiative intervient en application de l'accord-cadre de coopération entre l'Algérie et l'UNICEF pour la période 2023-2027", selon la même source.

APS

ALGÉRIE - UA M^{me} Mansouri participe à la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'UA sur la Somalie

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri a participé, jeudi par visioconférence, aux travaux de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), consacrée à l'examen des développements de la situation en Somalie et au suivi des opérations de la Mission de soutien de l'UA dans ce pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette réunion, tenue dans le cadre de sa 128^e session, a été marquée par la participation des ministres des Affaires étrangères de plusieurs Etats membres du Conseil, en sus du président de la Commission de l'UA, du com-

missaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, du ministre somalien des Affaires étrangères, du représentant de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'ONU et de l'Union européenne (UE), précise la même source. Dans son intervention, la secrétaire d'Etat a réaffirmé "l'engagement constant de l'Algérie en faveur des efforts de paix et de stabilité en Somalie ainsi que sa volonté de poursuivre l'accompagnement de ce pays frère dans ses efforts de lutte contre le terrorisme et de consolidation de la stabilité, en coordination avec les partenaires régionaux et internationaux, à même de contribuer à l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables en Somalie et dans l'ensemble de la région de la Corne de l'Afrique".